

M.E.E.R. Dir. de l'évaluation
des programmes

Document préliminaire sur
l'évaluation du plan FODER
Gaspésie. M.E.E.R. - O.P.D.Q.

HC
117
Q4
C334

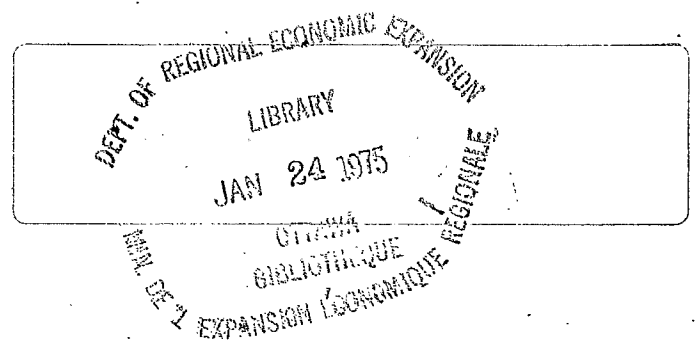
DESH - SECTION DU CENTRE
CENTRE DE DOCUMENTATION

HC
117
94
C334

Dossier Evaluation Conjointe : MEER - O.P.D.Q.

DOCUMENT PRÉLIMINAIRE SUR L'ÉVALUATION

DU PLAN FODER GASPÉSIE



Direction de l'Evaluation des Programmes
Ministère de l'Expansion Economique Régionale.

Canada

Novembre 1972

A V I S

Dans le cadre des activités du Comité d'Evaluation
Conjointe : MEER - O.P.D.Q., la Direction de l'Evaluation
des Programmes, lors de la réunion tenue à Québec le
22 août 1972, s'est engagée auprès des co-présidents
du Comité de Liaison du Plan FODER de la Gaspésie de préparer
la présente étude se rapportant à une analyse globale de
l'Entente sur la Gaspésie à partir des dépenses budgétaires.



Claude La Barre

Membre fédéral.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction	3
Sommaire	5
Cadre méthodologique	10
Description du cadre méthodologique	13
Hypothèses économiques de la structure des objectifs	15
Description du contrôle budgétaire selon l'analyse de système	19
Evaluation de la performance	21
Analyse de l'impact	34
Analyse de la pertinence	41
Conclusion	52

Introduction

Le concept de base de ce document est de prendre la mesure du Plan FODER de la Gaspésie, à travers son activité budgétaire. Cette tâche consistera à procéder à une évaluation des propositions de ce plan de développement qui ont été formulées en termes monétaires. Il sera donc fait usage des techniques de l'analyse de système dans le cadre d'une approche prospective. Cette forme d'analyse fournit aux décideurs des renseignements sur l'orientation du ou des budgets et des dépenses en fonction des objectifs déterminés au départ, lors de l'élaboration de l'Entente générale de coopération sur la réalisation du Plan de développement de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle procure également une information sur la nature et l'échelonnement des incidences d'une combinaison de programmes ou des éléments de programme. La totalité des chiffres ont été calculés d'une part selon la comptabilité traditionnelle et recalculés différemment selon des critères macro-économiques. Le but de cette opération a été de rétablir une vérité économique qui ne coïncide pas toujours avec la réalité comptable telle que vue par les administrateurs. Ceci a consisté à apprécier au-delà des apparences comptables les poids économiques de l'Entente sur la Gaspésie. Pour le bénéfice du lecteur, ce document constitue un rapport préliminaire d'évaluation sur l'activité de l'Entente sur la Gaspésie; il n'a pas la prétention d'être exhaustif. Loin de là, car il a été impossible d'obtenir tous les renseignements financiers des divers participants à l'Entente sur la Gaspésie, pour la rédaction de cette étude. Malgré ce problème, nous avons en notre possession assez de données pour présenter ce dossier préliminaire qui sera basé principalement sur le budget définit dans l'Entente et sur l'activité budgétaire du Ministère de l'Expansion Economique Régionale et non sur celle du Québec et des autres partenaires fédéraux. D'une part les actions

de la partie québécoise sont, pour la majorité des cas, une extension des opérations du MEER. D'autre part, les interventions des autres partenaires se situent dans des secteurs bien déterminés dans l'Entente. Une fois que nous seront parvenus les renseignements complémentaires des autres participants, un deuxième rapport viendra compléter le document actuel.

Sommaire

Le problème majeur auquel la population du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est confrontée, est de parvenir à un équilibre de l'offre et de la demande du marché du travail. Actuellement cette région souffre d'un déséquilibre chronique du marché du travail et d'un chômage structurel. La demande d'emplois est nettement supérieure à l'offre et l'écart s'accroît continuellement. Le chômage y sévit sévèrement de sorte qu'on peut estimer à près du tiers de la population celle qui tire ses revenus de transferts sociaux : assistance chômage, assistance sociale, aide à la formation, etc... Une bonne façon de remédier à ce problème consiste à accélérer les opportunités d'investissement dans le domaine de la production de biens et de services afin de créer des emplois permanents nécessaires pour rétablir à long terme ce déséquilibre et ce problème de structure. Pour parvenir à cette fin, il est également essentiel pour augmenter et améliorer le capital technique et la capacité de production de la région, que certains capitaux soient investis dans l'assistance technique et dans les équipements collectifs. Ces derniers ont pour fonction, en plus de permettre l'apparition d'emplois temporaires pendant la période de la construction, de procurer à la région une infrastructure socio-économique qui aura pour mission de favoriser l'implantation d'industries et de services. A l'effort effectué dans le domaine des équipements collectifs et l'assistance technique, il faut joindre la formation de la main-d'oeuvre en vue d'accroître la qualité d'un des services des facteurs de production que constitue le travail.

Le Plan de développement de la Gaspésie au niveau des objectifs adopte ces macro-variables, et il s'efforcera de répartir les crédits entre ces éléments au stade de la programmation et de la mise en oeuvre, en vue de subvenir aux besoins de la population de cette région, et accroître leur degré de satisfaction et de bien-être.

L'Entente sur la Gaspésie a décomposé son budget entre quatre groupes principaux qui se trouvent à résumer les moyens d'intervention choisis par les décideurs pour favoriser le progrès socio-économique. Ces groupes constituent les options socio-économiques déterminées par le Plan FODER de la Gaspésie. Ces agrégats se décomposent par secteurs, (Agriculture, Forêts, Mines etc...) et ils s'identifient en partie à nos macro-variables exception du groupe "Administration".

La présente étude a insisté principalement sur l'analyse des dépenses budgétaires de l'Entente de la Gaspésie à l'aide d'un modèle matriciel dérivé d'un cadre méthodologique basé sur une analyse de système. Le résultat de ce travail est inscrit au tableau A. Ce tableau retrace la répartition procentuelle des budgets et des bilans du Plan FODER de la Gaspésie.

La partie "A" de ce tableau présente la décomposition des budgets et des bilans telle qu'elle a été déterminée par les décideurs, entre les divers groupes. Un examen de la distribution des crédits entre ces éléments démontre que les décideurs, concernant le budget global pour la période 1968-76, avaient initialement le souci d'équilibrer les ressources financières entre les principaux groupes. Le groupe I, représentant l'élément "Modernisation et Développement industriel", se voyait octroyé 31.65% du budget total. Le groupe II, désignant "l'Aménagement spatial", recevait 36.53% des crédits tandis que le groupe III, exprimant "le Développement social et la Formation de la main-d'oeuvre," absorbait 28.63% des charges financières.

L'observation de la part du MEER à l'intérieur du budget global de l'Entente pour la période 1968-76 donne la pondération qui suit : le groupe I se voit accorder 49.64% des prévisions budgétaires, le groupe II obtient 33.35% et le groupe III recueille 10.59%. L'examen de la programmation et de la mise en oeuvre pour la période 1968-73 donne sensiblement le même profil de dépenses budgétaires excepté que le groupe II voit croître quelque peu sa part qui passe

de 33% des crédits à 38.7% pour les budgets, à 43.3% pour les bilans.

Mais lorsque l'on aborde à la partie "B" les poids économiques de l'Entente, la distribution des sommes monétaires en relation avec l'analyse économique prend une signification différente. L'agrégation, au lieu de s'effectuer cette fois des secteurs aux groupes majeurs auxquels ils appartiennent, elle s'accomplit à partir des programmes et des projets aux macro-variables auxquels ils se rattachent. Le résultat obtenu alors est totalement différent. La variable I, qui représente la production de biens et de services, reçoit en réalité 11.5% des crédits du budget global 1968-76 à comparer à 31.65% pour le groupe I "Modernisation et Développement industriel". Car le contenu des variables et des groupes exprime des réalités totalement différentes, les premières économiques, les autres comptables. La variable II qui regroupe les activités de soutien socio-économiques, dépasse les 61% des ressources financières provisionnelles en comparaison de 36.5% pour le groupe II "Aménagement spatial". La variable III, qui désigne la qualité de la main-d'oeuvre, conserve un pourcentage des sommes budgétées sensiblement similaire soit 23.7% au lieu de 28.6% pour le groupe III "Développement social".

Le profil du MEER subit lui-même une transformation radicale, concernant les prévisions budgétaires 1968-76. La variable I, concernant les 49.6% des crédits prévus au groupe I, se voit accorder une tranche budgétaire égale seulement à 14.4% des sommes budgétaires. Le reste des 35% des charges financières du groupe I est dirigé vers les activités de soutien socio-économiques, soit l'Aménagement spatial et l'Assistance technique. La variable II voit de la sorte gonfler sa part à 73.1%. La variable III enregistre une légère diminution, eu égard au groupe III son pourcentage passe de 10.6% à 6% des ressources financières. La lecture des budgets et des bilans 1968-73 pour les programmes et les projets suit en gros la même tendance que le budget provisionnel de la période 1968-76.

Il ressort de cette analyse que la programmation à l'intérieur des groupes a infléchi considérablement sur le plan pragmatique la direction que devait suivre initialement nos trois principaux groupes. Il s'en suit qu'au lieu d'avoir conservé l'équilibre des crédits entre les trois groupes, suivant l'intention initiale des décideurs, il résulte que, dans la pratique, on s'est éloigné de ce profil au niveau des variables macro-économiques et l'on a mis l'accent sur la variable des activités de soutien socio-économiques. Cette orientation du Plan FODER de la Gaspésie, mettant l'emphase sur les équipements collectifs et l'assistance technique, constitue une mesure budgétaire capable de combattre les problèmes engendrés par les cycles économiques, mais elle n'apporte pas une solution aux problèmes du chômage structurel que connaît cette région. Car ce train de programmes et de projets ne permet pas de s'attaquer directement à l'évolution des structures socio-économiques et n'offre pas à la population la possibilité de satisfaire leurs besoins soit de fournir une solution permanente aux problèmes endémiques du chômage et des revenus. Si cette tendance budgétaire est maintenue d'ici à la fin de 1976, l'évolution des rapports de la région, concernant les disparités régionales, avec l'environnement du Québec et du Canada va continuer à se détériorer.

F O D E R G a s p é s i e

TABLEAU A

Répartition procentuelle des budgets et dépenses

	TOTAL	MEER	MEER	MEER	MEER	MEER
	Budget	Budget	Programmes	Programmes	Projets	Projets
	1968-76	1968-76	Budget	Bilan ⁽¹⁾	Budget	Bilan ⁽¹⁾
	1968-76	1968-76	1968-73	1968-73	1968-73	1968-73
T O T A L	100	100	100	100	100	100
<u>Partie A: Groupes par Secteur</u>						
<u>Groupe I</u>	31.65	49.64	48.29	46.70	48.29	46.70
Modernisation et développement industriel						
<u>Groupe II</u>	36.53	33.35	36.93	40.87	36.93	40.87
Aménagement Spatial						
<u>Groupe III</u>	28.63	10.59	9.23	7.47	9.23	7.47
Développement social et formation de la main-d'oeuvre.						
<u>Groupe IV</u>	3.19	6.43	5.55	4.95	5.55	4.95
Administration						
<u>Partie B: Groupes par objectif ou selon les macro-variables</u>						
<u>Variable I</u>	11.50	14.43	14.23	15.02	13.45	14.48
Production de biens et de services						
<u>Variable II</u>	61.58	73.10	72.45	74.01	75.69	76.60
Activités de soutien socio-économiques.						
<u>Variable III</u>	23.72	6.05	7.77	6.01	6.30	4.65
Qualité de la main-d'oeuvre						
<u>Variable IV</u>	3.19	6.43	5.55	4.95	4.56	4.27
Administration						

(1) Les chiffres ne concernent seulement que les données du premier trimestre 1972-73.

Un plan de développement régional est composé de divers éléments recouvrant des réalités totalement différentes les uns des autres. Le plan de l'Est du Québec se décompose en éléments dont les uns sont axés sur le développement et la modernisation des industries du secteur primaire, secondaire et tertiaire. Certains sont orientés sur des programmes d'aménagement spatial, d'autres recherchent le développement social, etc... Il est donc absolument impossible d'utiliser un dénominateur commun pour mesurer la portée de ces différentes composantes.

La méthode multicritère d'évaluation a pour but de résoudre le problème posé par le choix d'éléments en présence de critères multiples. Elle se propose donc, dans le cas présent, de classer les programmes mis sur pied et les projets de développement en fonction des objectifs poursuivis par le Plan de Développement de la Région de l'Est du Québec.

Les critères pris en compte dans la sélection, sont ceux définis dans l'Entente générale de coopération sur la réalisation du Plan de Développement de la Région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, conclue le 20 mai 1968 et amendée le 10 septembre 1971 :

- favoriser le progrès économique et social,
- accroître les possibilités de revenu et d'emploi,
- relever le niveau de vie.

Ces critères constitueront les objectifs ultimes recherchés par ce plan. La méthode fournit au centre de décision des renseignements concernant les points critiques. Elle le guide dans la réallocation d'une partie des ressources en vue de réduire le délai total de réalisation des objectifs, des programmes ou des éléments de programme. Elle fournit également la possibilité de simuler des changements et de se rapprocher de l'ordonnement optimal.

Un plan ou un programme peut être évalué selon trois phases distinctes :

I - La performance en liaison avec les objectifs :

- a) le contrôle budgétaire : des programmes - des projets,
- b) le contrôle physique : des programmes - des projets.

II - L'impact :

- analyse des projets et des programmes selon les objectifs immédiats du plan des finalités.

III - La pertinence :

- analyse de cohérence des projets et des programmes en fonction des finalités.

L' étude actuelle va porter strictement sur l'analyse financière du plan FODER Gaspésie, soit à l'évaluation de la performance budgétaire. Aucune évaluation ne sera entreprise concernant la valeur des programmes et des projets au niveau de la programmation et de la mise en oeuvre. Ce dernier sujet serait du ressort de l'analyse de l'impact et de la pertinence. L'étude de l'impact est de connaître les effets en amont et aval de chaque programme ou éléments de programme provenant de leur mise en oeuvre. La pertinence s'efforce de vérifier l'influence de chaque programme ou des éléments de programme eu égard à la réalisation du plan des finalités. L'évaluation de la performance budgétaire est une analyse monétaire globale de l'ensemble des programmes ou éléments de programme au niveau également de l'impact et de la pertinence.

Pour entreprendre l'examen du contrôle budgétaire on a eu recours à l'analyse de système. Celle-ci est une étude analytique destinée à aider le décideur à identifier un choix préférentiel parmi plusieurs alternatives possibles. Elle se caractérise par une approche systématique et rationnelle mettant en jeu l'interaction fin - moyen à tous les niveaux. C'est une méthode d'ordonnement, selon une démarche prospective.

La programmation, selon l'agrégation au niveau des groupes à l'intérieur du Plan FODER de la Gaspésie, indique la direction suivie par les programmes en fonction des secteurs, mais le contenu des programmes peut être tel que l'orientation adoptée finalement par ces mêmes programmes se révèle tout autre en fonction des variables macro-économiques. Il s'agira dans un premier temps par l'analyse de système de clarifier ce problème et d'analyser par la suite son impact afin de connaître ses conséquences sur la réalisation des finalités du Plan de la Gaspésie.

Description du cadre méthodologique

Pour entreprendre l'évaluation, on utilisera la notion de graphe d'appui. Cette méthode permet de décomposer les buts du Plan de Développement de la Région de l'Est du Québec en ses divers objectifs. Car il est commode, lorsque les objectifs poursuivis sont complexes et multiples, d'utiliser pour les ordonner une représentation graphique dite structure des objectifs faisant apparaître les différents objectifs poursuivis et leur décomposition en sous-objectifs de plus en plus détaillés. Cette phase s'appelle le plan des finalités : elle éclaire la préparation des décisions et suscite une réflexion préalable sur les critères de choix et sur les processus de choix eux-mêmes.

Au plan des finalités est rattachée la structure des programmes ou des missions poursuivies par les décideurs pour réaliser les objectifs définis par le Plan. Dans la première phase, le décideur a choisi un certain nombre d'objectifs possibles. Dans la seconde phase, le décideur a défini pour chacun d'eux un ou éventuellement plusieurs programmes alternatifs permettant d'atteindre les objectifs du Plan. Un programme qualifié parfois de finalisé - est constitué d'un ou plusieurs objectifs et par une combinaison de moyens associés à un ou des objectifs précis du programme.

Dans notre cas actuel, "le Réaménagement foncier agricole" représente un programme ayant lui-même ses propres objectifs : consolider et améliorer les terres à vocation agricole et consacrer à d'autres fins les terres non cultivables.

Ce programme est relié aux objectifs immédiats suivants du plan des finalités : "Créer de nouvelles entreprises" et "Éliminer les entreprises désuètes" au point de vue des ressources naturelles. "La Restauration forestière et Reboisement", "Le Développement de la Production" etc... constituent d'autres programmes également associés aux mêmes objectifs immédiats.

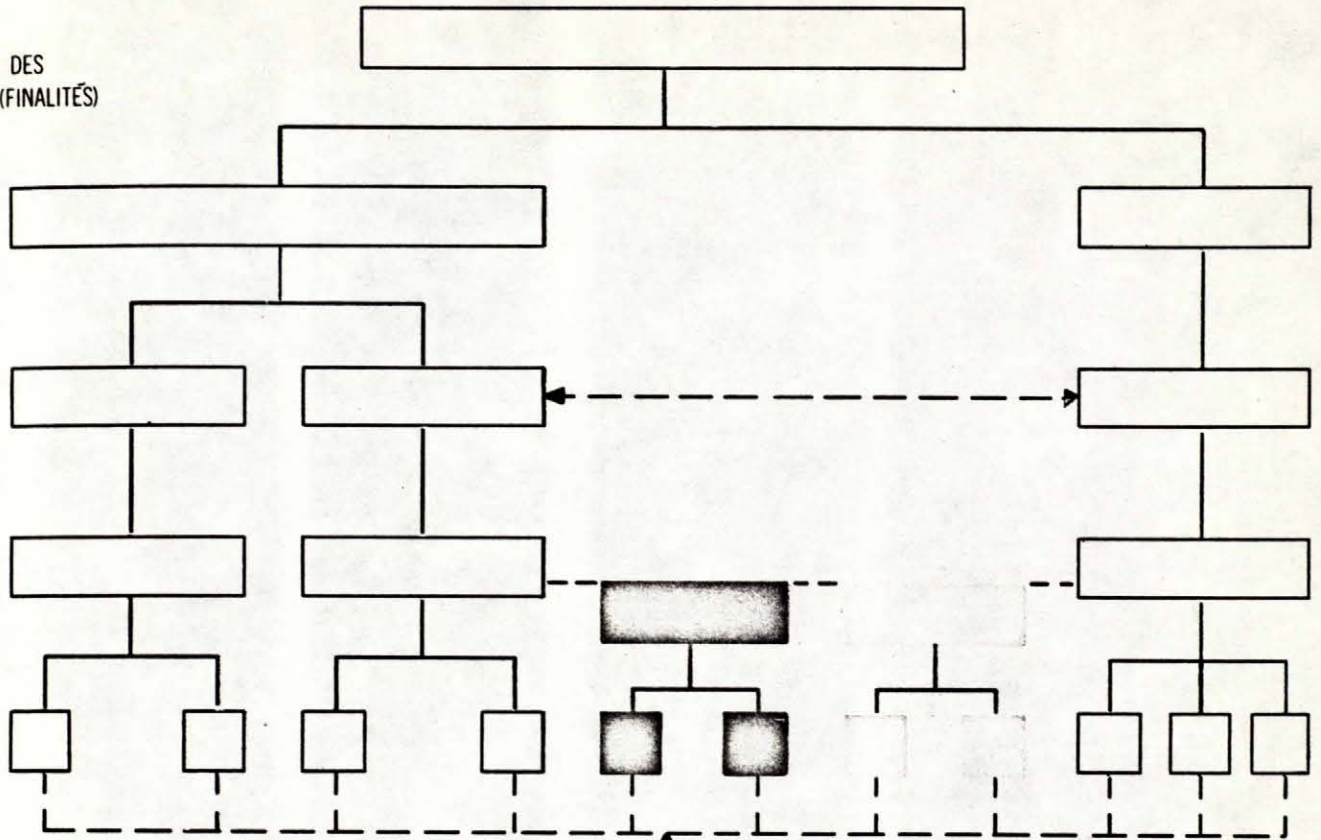
Une fois le décideur ayant opéré son choix, à la fois entre les différents programmes correspondant à un même niveau d'objectif et entre les objectifs envisageables, il est commode d'inscrire les programmes en bas de la structure d'objectifs. On obtient ainsi une structure des programmes.

Aux missions définies par le décideur pour la réalisation de la structure d'objectifs poursuivis par le Plan, le décideur élabore un ou plusieurs projets ou éléments de programme pour concourir à l'exécution de chaque programme. Il dresse alors le plan des moyens. Si on choisit par exemple le programme "Réaménagement foncier agricole" le décideur a combiné plusieurs projets pour parvenir à l'accomplissement de ce programme : "Equipe régionale de Réaménagement foncier", Consolidation de terres agricoles", etc... A la structure des programmes est alors reliée la structure des projets ou éléments de programme qui constituent les composantes élémentaires des programmes.

GRAPHE D'APPUI

CADRE CONCEPTUEL

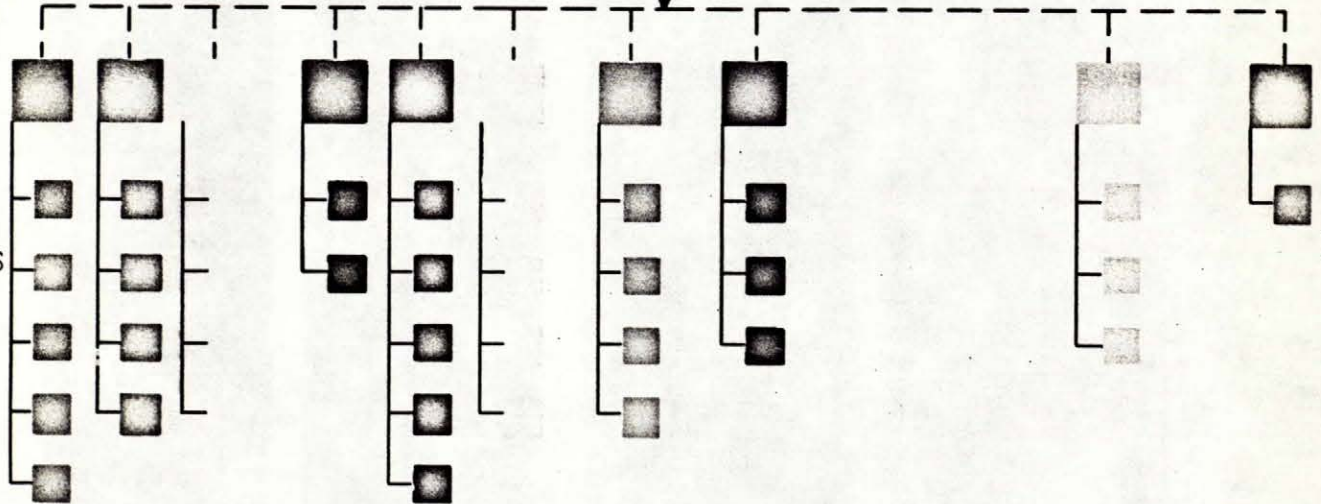
STRUCTURE DES
OBJECTIFS (FINALITÉS)

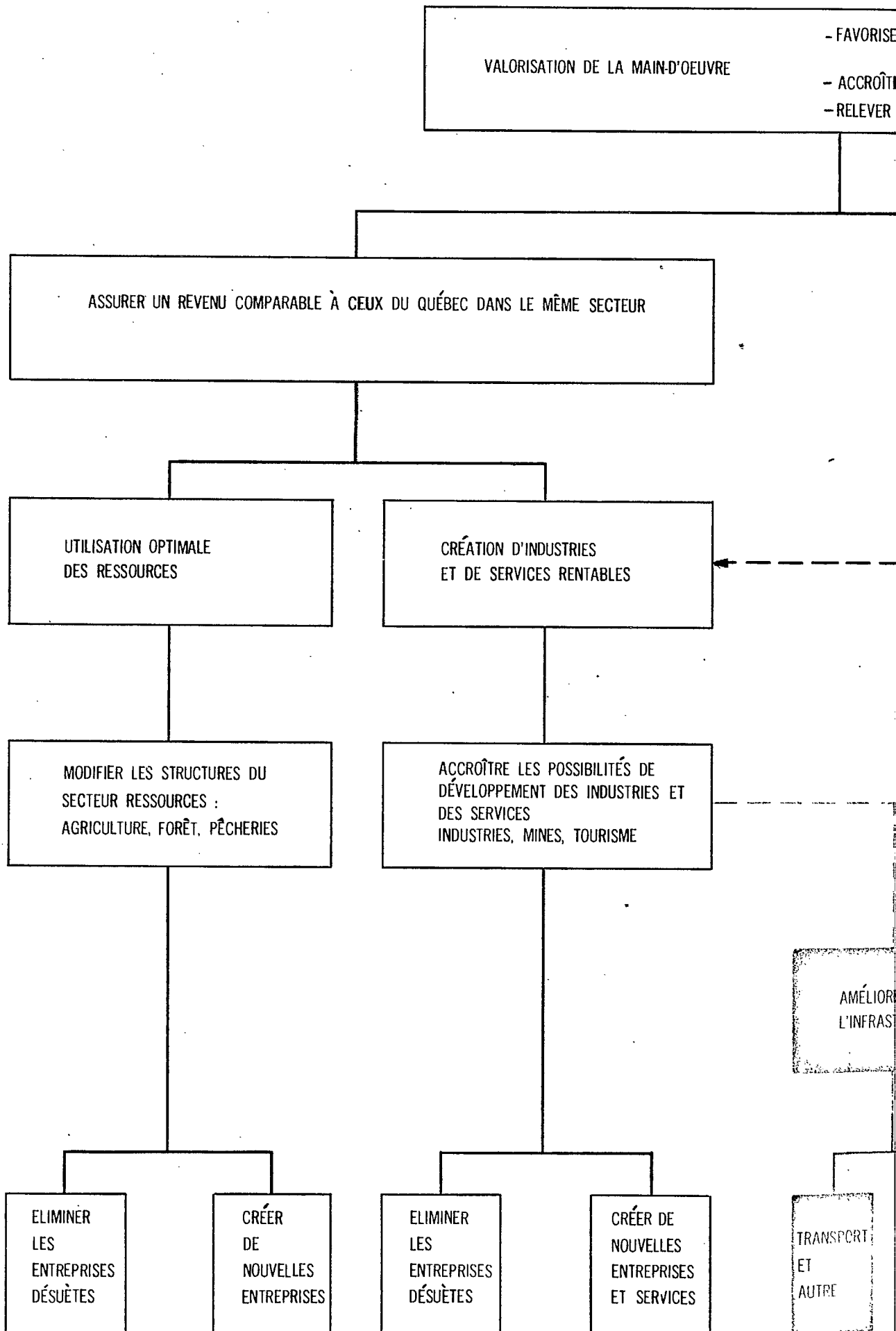


OBJECTIFS
IMMÉDIATS

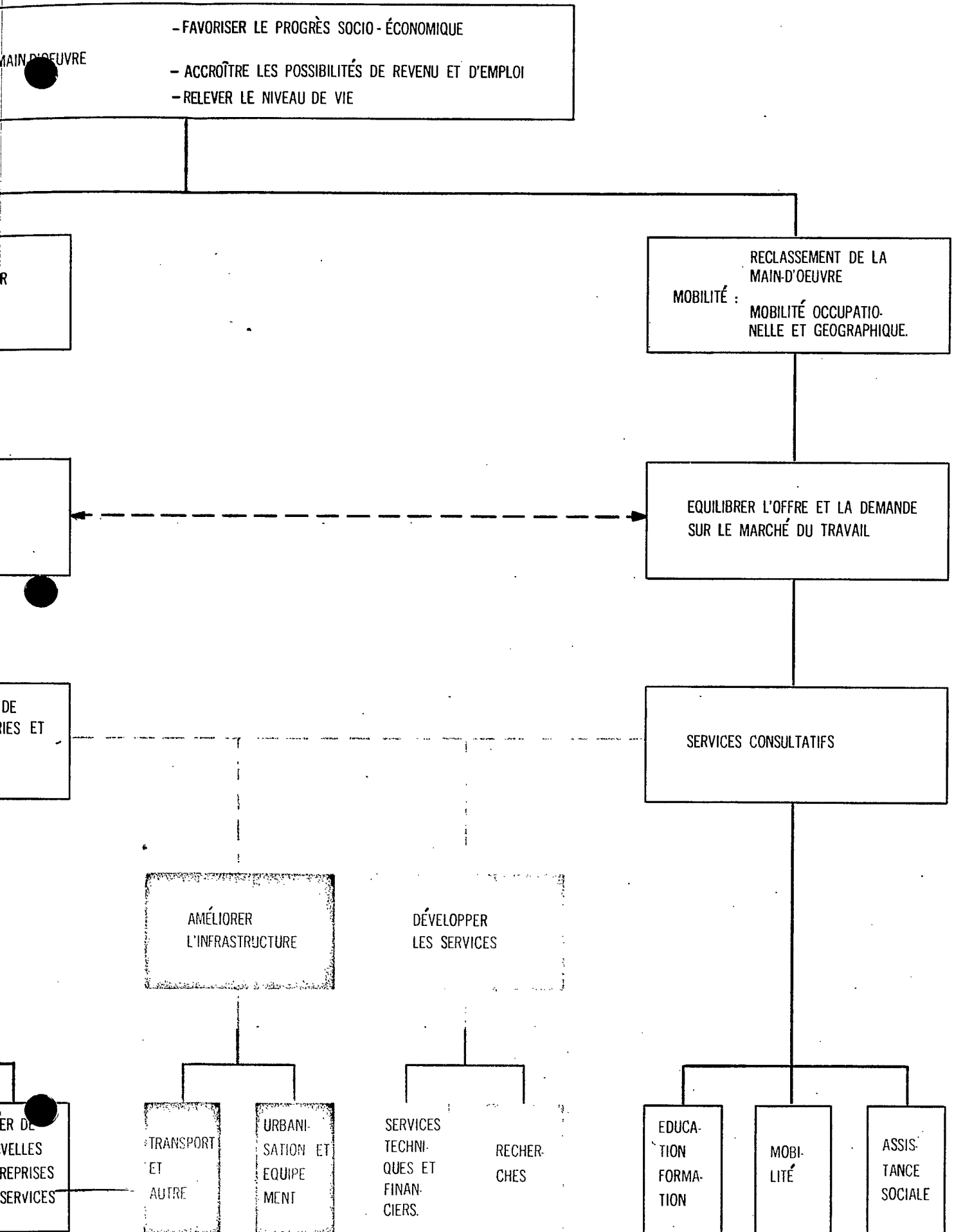
STRUCTURE DU
PROGRAMME
(MISSIONS)

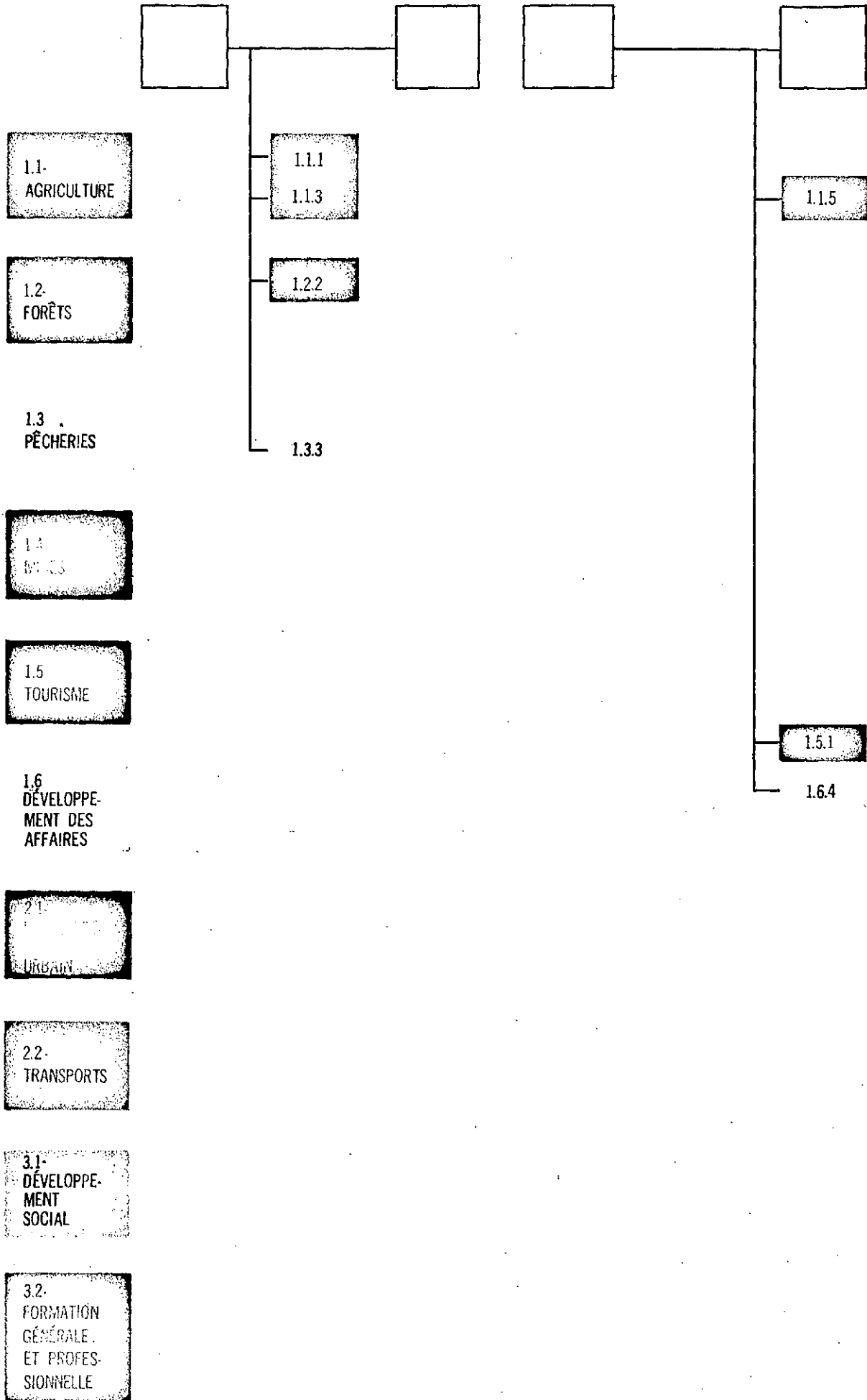
STRUCTURE
DES PROJETS
(MOYENS)

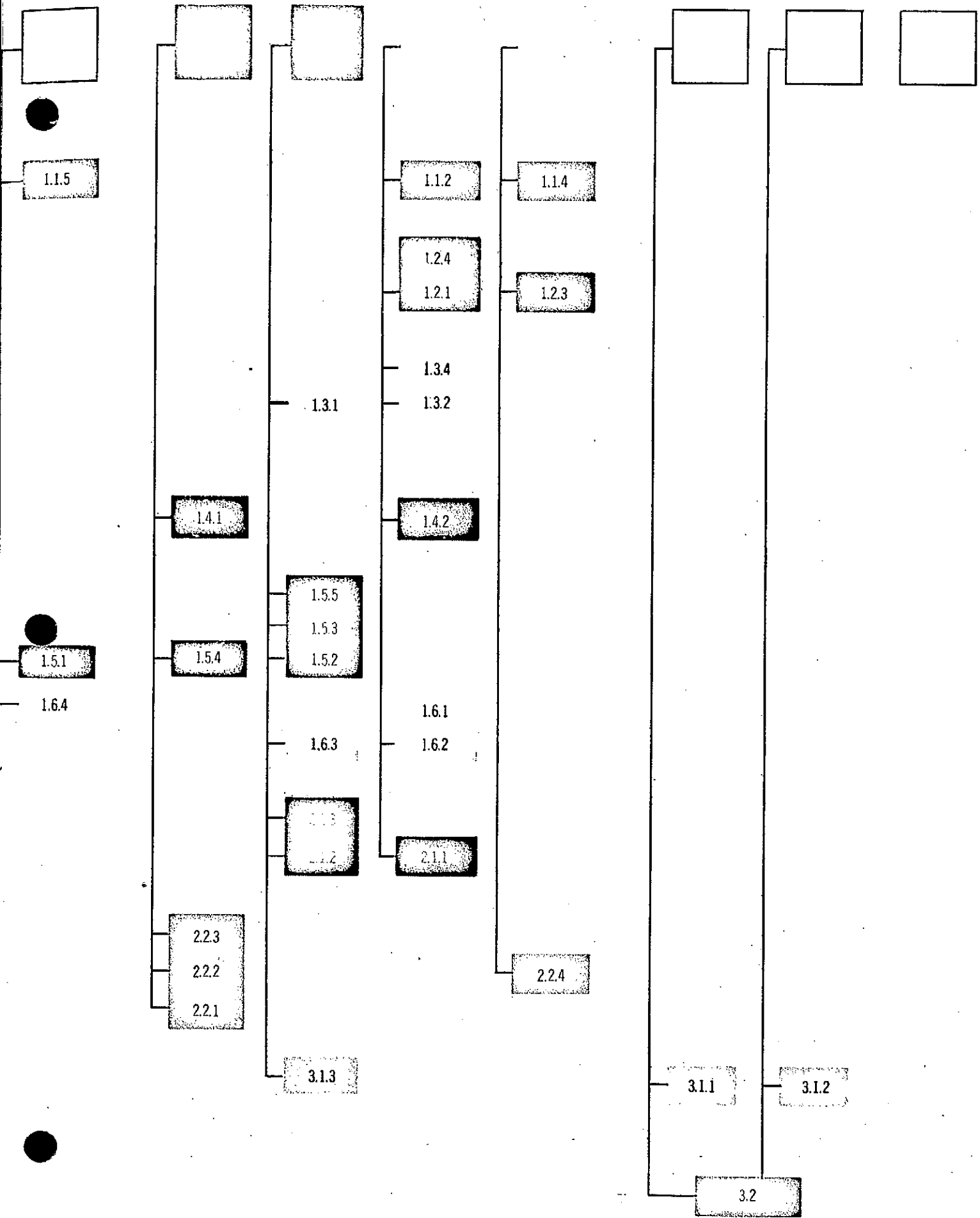


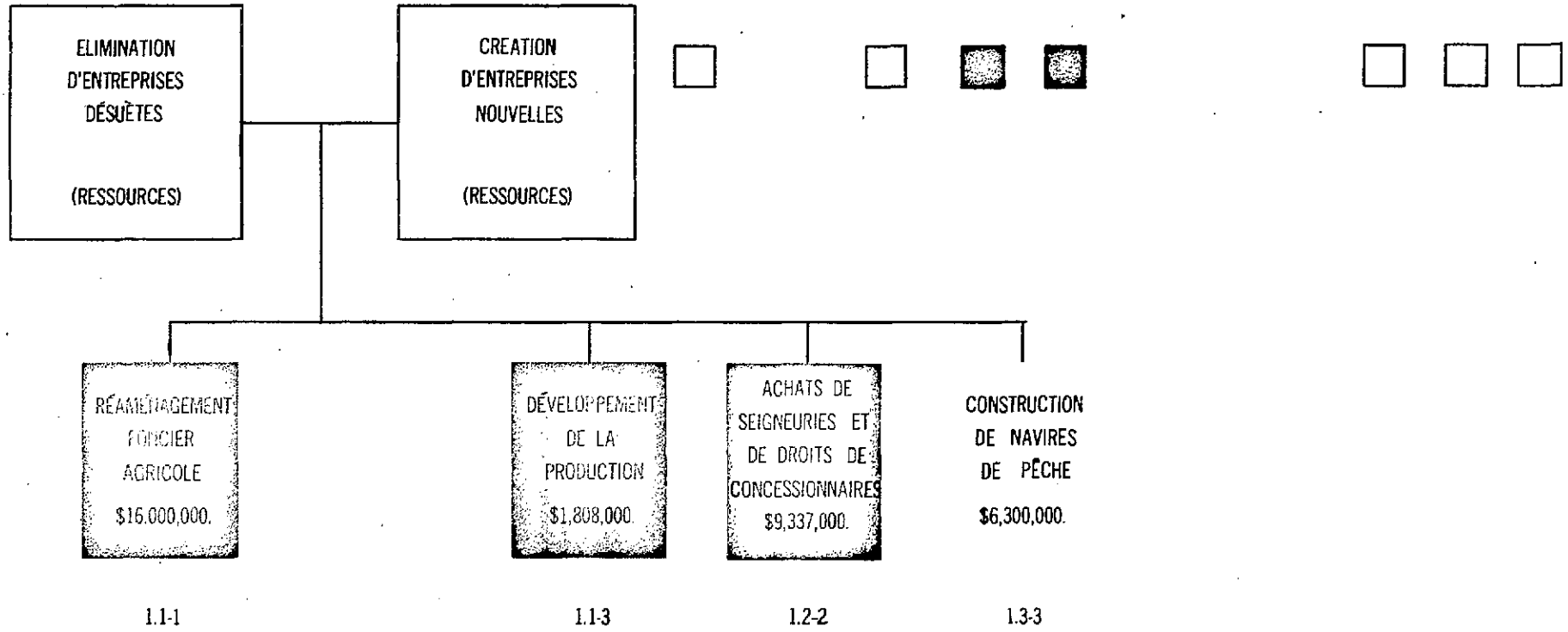


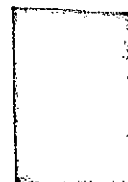
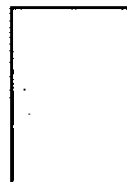
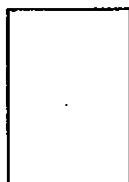
PLAN











RÉAMÉNAGEMENT
FONCIER
1.1.1

01-403
01-404

01-402

AMÉLIORATION
DE LA GESTION
AGRICOLE
1.1.2

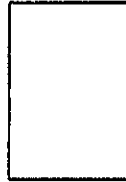
DÉVELOPPEMENT
DE LA PRODUCTION
1.1.3

RECHERCHE
1.1.4

RATIONALISATION
DU SECONDAIRE
1.1.5

05-401

AGRICULTURE



01-401

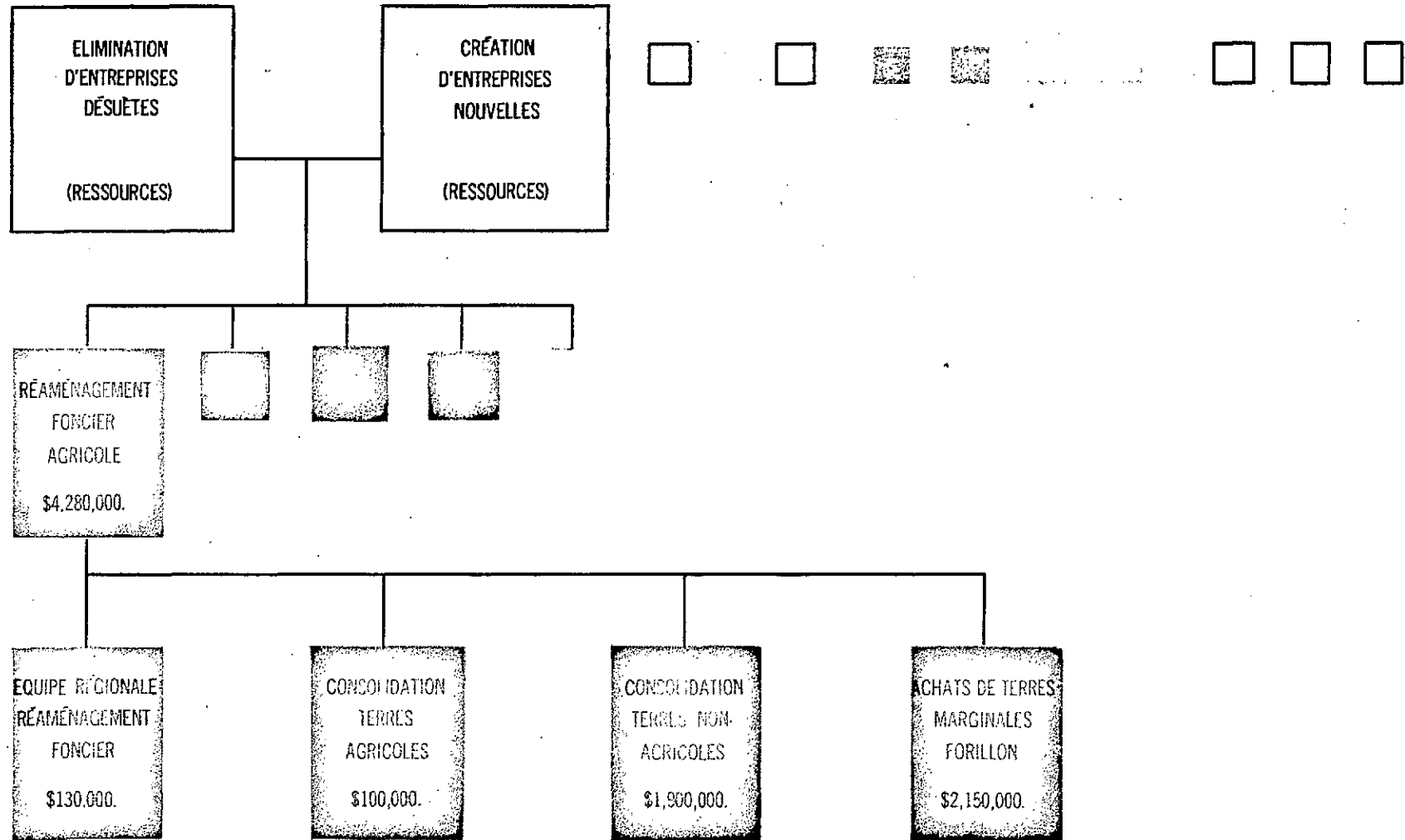
02-408
02-404
02-403
02-401

02-407
02-405

03-407
03-401

04-401

1.1.1-



Budget 1971-1972

Hypothèses économiques de la structure des objectifs

L'activité économique peut prendre deux formes essentielles : la production et la consommation. La production peut se définir, dans un sens large comme l'activité qui augmente la capacité des biens de satisfaire les besoins, qu'il s'agisse de fabriquer ces biens à partir des ressources fournies par la nature (agriculture et industrie), de les transporter ou de les mettre à la disposition des acheteurs (commerce, services). La consommation consiste dans l'utilisation des biens en vue de la satisfaction des besoins personnels. A ces deux types d'activités correspondent deux catégories principales d'agents économiques : les entreprises et les ménages.

Le fait qu'un flux de production provienne de l'entreprise signifie qu'un flux correspondant de services producteurs y pénètre. L'essence du processus de production est la transformation des services rendus par les facteurs de production, en biens et services économiquement utiles. Le mécanisme économique réel s'analyse donc en un circuit continu au cours duquel les facteurs qui entrent dans l'entreprise y sont transformés en produits et services.

Les flux réels de facteurs, de produits et services sont compensés par des flux monétaires de sens opposé, l'un de revenu (salaires, intérêts, profits) et l'autre de dépenses (dépenses monétaires de consommation).

Les ménages échangent les services de facteurs de production qu'ils détiennent contre des revenus en monnaie (transaction sur les marchés des facteurs de production : travail, capital, ressources naturelles). Les entreprises échangent leurs produits et services contre de la monnaie dépensée par les ménages (transaction sur les marchés des produits finis). Tous ces flux ne sont que des mesures différentes d'une même chose : le volume de l'activité productive de l'économie.

Le schéma est bien entendu simplifié puisqu'il suppose que toute la production se dirige vers les ménages. En fait, une partie de la production consiste en biens d'équipement ou capital technique dont les utilisateurs sont les entreprises elles-mêmes et qui représentent la contrepartie du capital monétaire prêté par les ménages. L'activité des ménages et des entreprises n'épuise pas toute la réalité économique. L'existence de l'Etat, des administrations et les échanges extérieurs compliquent légèrement le schéma du circuit économique, puisqu'une partie des flux monétaires et des flux de produits et services, est déviée vers eux. Mais les principes généraux précédemment posés n'en sont pas modifiés pour autant et servent de postulats de base pour formuler en système l'équation macro-économique de la structure des objectifs du Plan FODER Gaspésie, qui reprend les éléments inscrits dans l'Entente générale de Coopération sur la Réalisation du Plan de Développement de la Région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Les créneaux qui vont constituer les objectifs auxquels le Plan FODER de la Gaspésie va s'attaquer, sont les paramètres suivants :

- favoriser le progrès économique et social,
- accroître les possibilités de revenu et d'emploi,
- relever le niveau de vie.

Ces trois paramètres constituent le résultat de l'équation de développement régional qui reste à formuler et peuvent être résumés dans un seul : accroître les possibilités de revenu et d'emploi. Quelles sont les variables maintenant qui devraient composer l'équation devant nous permettre d'atteindre ce résultat ? Pour ce faire, le Plan FODER de la Gaspésie a déterminé trois variables principales pour constituer l'équation qui devra fournir la réponse recherchée. Les trois variables sélectionnées par l'Entente de la Gaspésie sont :

- a) modernisation et développement de l'industrie,
- b) aménagement spatial,
- c) développement social.

Ces trois variables représentent en effet les trois principales catégories de l'Entente sur la Gaspésie et chacune de ces catégories est constituée de sous-éléments ou de sous-systèmes multiples.

Ces trois variables et le paramètre vont former les quatre principaux éléments de l'équation écrite en système, basée sur les principes généraux du circuit économique ou de la théorie macro-économique décrits plus haut. Cette équation formulée en système représente le plan des finalités de l'Entente sur la Gaspésie. La structure de programmes et de projets ou éléments de programme est composée de sous-variables de nos trois variables principales.

Si dans notre modèle ou équation écrite en système, l'emphase est mise sur les activités productrices, la raison vient du fait que, selon la théorie économique et la réalité, l'emploi est une composante des services des facteurs de production et son revenu représente la rémunération de ce service échangé sur le marché du travail. C'est seulement à travers le développement du processus de production que l'emploi et le revenu croîtront dans la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

Le deuxième élément important dans notre système est le Développement social qui a pour fonction d'accroître la qualité du marché du travail de cette région. Le but de ce programme est de permettre au facteur de production, main-d'oeuvre, de participer à la production avec plus d'efficacité, en étant mieux instruite, en jouissant d'une meilleure santé physique et psychique.

Le troisième élément représenté par l'Aménagement spatial constitue une activité de soutien aux deux premiers éléments. C'est la raison pour laquelle cette variable occupe une place inférieure dans notre modèle. Elle est affectée

d'une pondération moindre en comparaison des deux autres éléments car elle ne constitue pas une activité productrice même si elle peut jouer ce rôle par extension à court terme, exemple : lors de la construction d'une route, etc... Son activité n'est pas permanente mais elle est accessoire; elle a pour but de fournir des infrastructures et des services aux deux autres éléments afin que ces deux derniers ne soient pas handicapés dans leur rôle respectif, soit la production des biens et de services, soit la qualification de la main-d'oeuvre.

Une fois qu'on a déterminé les hypothèses théoriques sous lesquelles reposera notre modèle, on a procédé à l'établissement du plan des finalités du Plan de développement de l'Est du Québec sous forme de graphe d'appui. L'élaboration de ce schéma a consisté à ordonner un nombre d'éléments de l'Entente FODER Gaspésie en les hiérarchisant selon leur dépendance logique en fonction de nos postulats économiques. Ce procédé a fourni un cadre de référence intégré. De haut en bas de ses diverses structures, soit de programmes, soit de projets, il a permis de rapporter les programmes ou les éléments de programmes à la cascade des finalités qui, au sommet, met en évidence les fins ultimes de la politique du Plan FODER Gaspésie. De haut en bas de la structure des objectifs, ou du plan des finalités, il a permis de définir un niveau initial commun ou grilles et de situer tous les programmes alternatifs à des niveaux repérables par rapport à ce niveau initial commun ou grilles représentant les objectifs immédiats.

Description du contrôle budgétaire selon l'analyse de système

Le contrôle budgétaire selon l'analyse de système est un effort de systématisation comptable d'un secteur étudié qu'on a assimilé à un système dont les entrées sont les moyens recensés dans la deuxième partie et les sorties les objectifs recensés dans la première partie.

Ce secteur étudié décrit en système, on se propose de l'analyser sous l'angle comptable en vue de dresser le bilan chiffré de son activité et de parvenir par ce fait à une opération de rationalisation des choix budgétaires. Cette approche est une forme de compte économique qui systématise les relations, cette fois, entre les objectifs poursuivis et les moyens institués pour les réaliser.

Le but poursuivi par cette démarche est d'en arriver à faire le meilleur usage possible de ressources financières mises à la disposition des décideurs car les ressources financières et les ressources matérielles sont rares et qu'il n'en existe pas suffisamment pour satisfaire tous les besoins et toutes les propositions.

Cette méthodologie nous permet de juger ou d'estimer si la forme actuelle des propositions monétaires suivant une certaine combinaison de programmes ou des éléments de programmes, est de nature à correspondre à la réalisation des objectifs déterminés par les décideurs, à résoudre les problèmes socio-économiques auxquels la population d'une région donnée est confrontée, et finalement à déterminer dans quelle mesure cette collectivité progresse en direction des objectifs, définis par le législateur.

Différentes lignes d'action influent de manières diverses sur les réalisations des objectifs. Une certaine combinaison de programmes ou des éléments de programme peut, par exemple, procurer des avantages plus grands dans le proche avenir, alors qu'une autre combinaison de programmes pourrait mettre

l'accent sur des investissements qui vraisemblablement engendreront des avantages plus élevés au cours des années ultérieures.

La pondération de l'importance de chaque année du plan est du ressort des décideurs. La tâche de l'analyste consiste à fournir une information aussi complète et exacte sur la nature et l'échelonnement des incidences d'un programme.

En résumé, le contrôle budgétaire selon l'analyse de système constitue le premier chaînon de la mesure de l'efficacité ou de la pertinence. Mais le seul critère pris en compte est le critère monétaire qui se réfère aux modifications revêtant effectivement une forme monétaire (pour chaque variante par rapport à une situation de référence). Mais il ne concerne pas les valeurs en dollars attribués à des éléments non monétaires. La limite de cette approche provient qu'on mesure davantage les valeurs économiques que les valeurs sociales, car les dépenses budgétaires recouvrent des réalités totalement différentes, les unes des autres.

Avant d'aborder directement l'étude du contrôle budgétaire selon l'analyse de systèmes, on va procéder à l'approche traditionnelle de la description et de l'examen de l'activité budgétaire, soit l'évaluation de la performance.

Evaluation de la Performance1' Le budget 1968-76 de l'Entente

L'Entente générale de coopération du Plan FODER Bas-Saint Laurent, Gaspésie a proposé trois démarches complémentaires relatives au développement de l'Est du Québec, ce sont :

- (I) - La modernisation et le développement des ressources de base et de l'industrie.
- (II) - L'aménagement spatial du territoire.
- (III) - Le développement social et la formation de la main-d'oeuvre.

Ces trois cibles vont constituer les trois éléments clé sur lesquels les décideurs vont opérer pour résoudre les problèmes des disparités régionales particulières à cette région. Dans le texte, le vocable utilisé pour décrire ces éléments sera le terme "Groupe". Ainsi le "Groupe I" détermine la Modernisation et le Développement, le "Groupe II" se réfère à l'Aménagement spatial, le "Groupe III" se rapporte au Développement social et à la Formation de la main-d'oeuvre. De plus, le "Groupe IV" représente le domaine "Administration" et la Participation de la population.

L'Entente a attribué à chacun de ces groupes des montants d'argent qui soulignent les priorités et les pondérations choisies. Ainsi L'Entente originale signée en 1968 prévoyait des dépenses totales de \$259 millions. La stratégie de développement sous cette entente allouait le tiers de ces fonds à la Modernisation et au Développement, tandis que le Développement social et l'Aménagement spatial accaparaient respectivement 46.4% et 15.4% de l'argent disponible. Après une révision de l'Entente en 1971, on a accru l'importance de l'engagement financier de \$152 millions. L'importance relative de l'Aménagement spatial a cru au dépens de la Modernisation et du Développement de la production régionale de biens et de services, et surtout du Développement social.

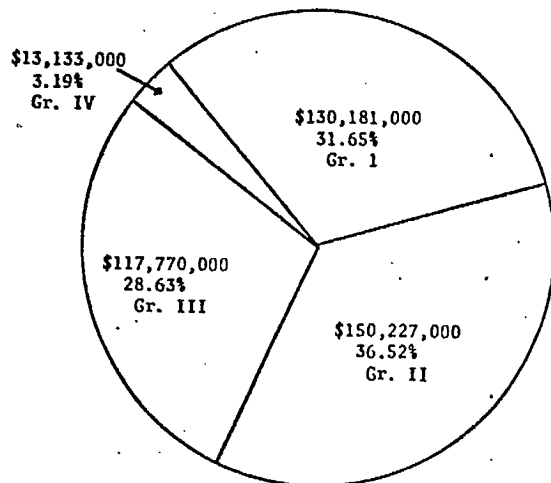
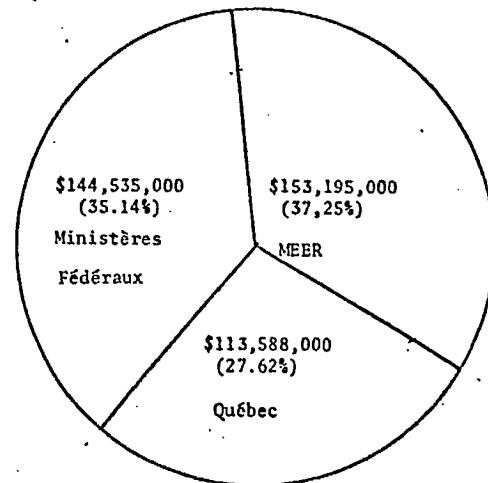
TABLEAU B

FODER Gaspésie : Entente originale et amendée

Stratégie de développement : par groupes de secteurs.

	<u>Entente originale</u>		<u>Entente amendée</u>	
	(\$ millions)	(%)	(\$ millions)	(%)
Modernisation et Développement (I)	89.5	34.6	130.2	31.7
Aménagement spatial (II)	39.8	15.4	150.2	36.5
Développement social (III)	120.1	46.4	117.8	28.6
Administration (IV)	9.4	3.6	13.1	3.2
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	258.8	100.0	411.3	100.0

Graphes I : Répartition du budget de \$411,318,000 de l'Entente

a) selon les Groupesb) selon les partenaires

Chacun des Groupes est subdivisé en secteurs. Les sommes prévues à l'intérieur de chaque secteur sont publiées au tableau I ainsi qu'au graphique Ic. Parmi ceux susceptibles de recevoir le plus de crédits, on remarque le Tourisme et le Culturel, les Forêts et l'Agriculture au Groupe I, les Transports au Groupe II, la Formation de la main-d'oeuvre et la Mobilité au Groupe III.

Trois partenaires appelés maîtres d'oeuvre interviennent dans le cadre de cette Entente : Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale (MEER), le Gouvernement du Québec et certains Ministères fédéraux. Le MEER fournit 37.3% des fonds de l'Entente tel qu'indiqué au graphe Ib et concentre ses activités dans le Groupe I, Modernisation et Développement, où il investit 49.6% de ses argents comme le révèle le tableau C. Le Québec procure 27.6% des fonds totaux au Plan et consacre 53.5% de ces sommes aux activités du Groupe II, Aménagement spatial. Les Ministères fédéraux qui participent au financement du Plan le font dans une proportion de 35.1% du budget total du FODER Bas-Saint-Laurent, Gaspésie. Ils orientent leurs investissements principalement vers le Groupe III, Développement social et Formation de la main-d'oeuvre, pour un montant équivalent à 63.4% de leurs crédits dans l'Entente.

Tableau C. Distribution du budget de l'Entente entre les Groupes, selon les partenaires.

	Total	MEER	QUEBEC	Autres Min. Féd.
Modernisation et Développement (I)	31.7	49.6	35.0	10.0
Aménagement spatial (II)	36.5	33.4	53.5	26.6
Développement social (III)	28.6	10.6	8.6	63.4
Administration (IV)	3.2	6.4	2.9	0.0
	<hr/> 100	<hr/> 100	<hr/> 100	<hr/> 100

Graphe I - c) selon les groupes et les secteurs

Groupe I - Modernisation et Développement

- Secteur 1.1 Agriculture
- Secteur 1.2 Forêts
- Secteur 1.3 Pêcheries
- Secteur 1.4 Mines
- Secteur 1.5 Tourisme et Culture
- Secteur 1.6 Affaires

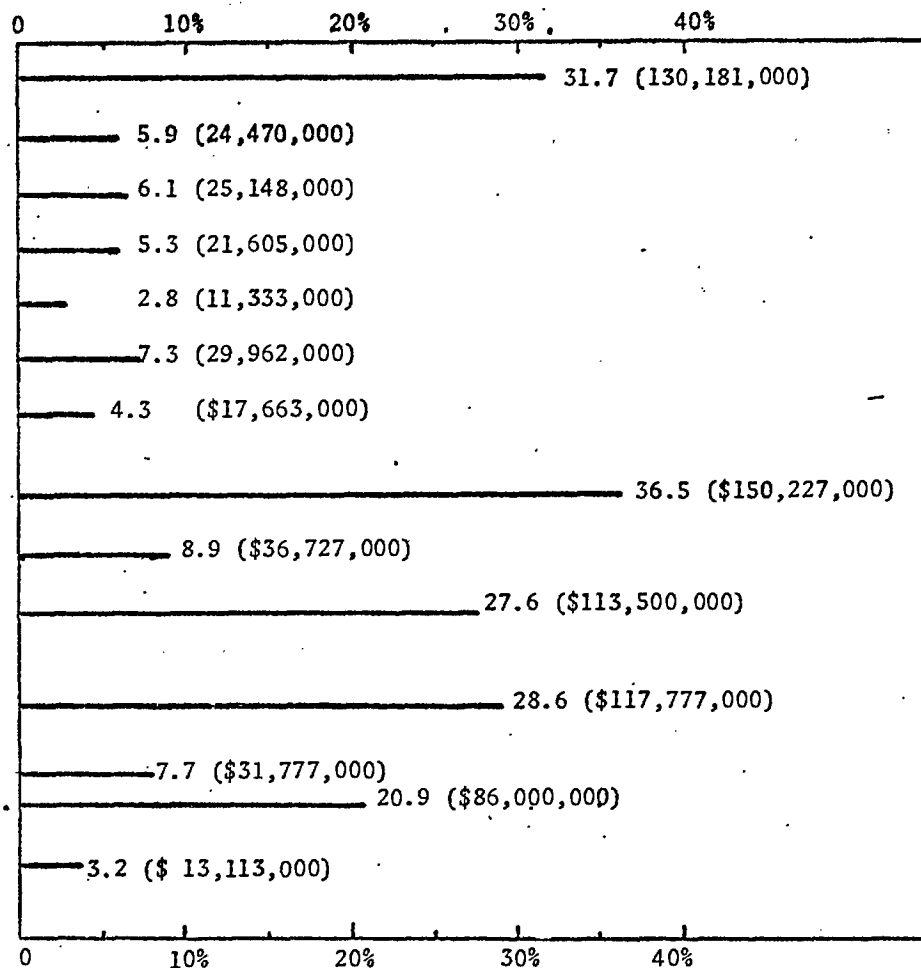
Groupe II Aménagement spatial

- Secteur 2.1 Aménagement urbain
- Secteur 2.2 Transport

Groupe III Développement social et formation de la main d'oeuvre

- Secteur 3.1 Développement social
- Secteur 3.2 Formation et mobilité

Groupe IV Administration et participation



2. Le budget du MEER dans l'Entente

Si on analyse plus en détail le budget attribué par le Ministère de l'Expansion Economique Régionale à l'Entente, on voit, au tableau I, et au graphe II, que \$76,026,000 sont affectés au Groupe I. Cette somme représente 49.6% des \$153,195,000 sous sa responsabilité, et les autres se ventillent comme suit : \$51,098,000 vont au Groupe II, ce qui équivaut à 33.4% des ressources financières du MEER et \$16,221,000 sont dévolues au Groupe III ce qui égale à 10.6% du total budgété par le ministère. Enfin le Groupe IV, Administration et Participation, retient \$9,850,000, soit 6.4%.

A l'intérieur du Groupe I, Modernisation et Développement, l'Agriculture reçoit \$17,152,000 soit 11.2% du budget total du MEER. Le Tourisme et le Développement culturel s'approprient \$14,071,000 équivalant à 9.2% des ressources monétaires. Les Forêts retiennent \$14,069,000 ce qui représente 9.2% des crédits.

Les Affaires accaparent \$12,497,000 ce qui égale à 8.2% des charges financières. Les Pêcheries absorbent \$9,737,000 pour un pourcentage de 6.4% et les Mines obtiennent \$8,500,000 pour un rapport de 5.6%.

Au niveau du Groupe II, Aménagement spatial, le secteur l'Aménagement urbain touche \$15,673,000, soit 10.2% et celui du Transport reçoit \$35,425,000 ce qui équivaut à 23.1% du budget total.

Enfin, les sommes consacrées au Groupe III, Développement social et Formation de la main-d'oeuvre, sont exclusivement dirigés vers le secteur Développement social dont le budget s'élève à \$16,221,000, soit 10.6% des dépenses budgétées.

3. Les activités du Ministère à l'intérieur du Plan FODER Gaspésie

Comme le montre le Tableau D, les crédits alloués par le MEER sont passés de \$4,503,564 en 1968 à \$36,655,600 pour l'année financière 1972-73.

Graphe II - Répartition du budget de \$153,195,000 du MEER selon les groupes et les secteurs

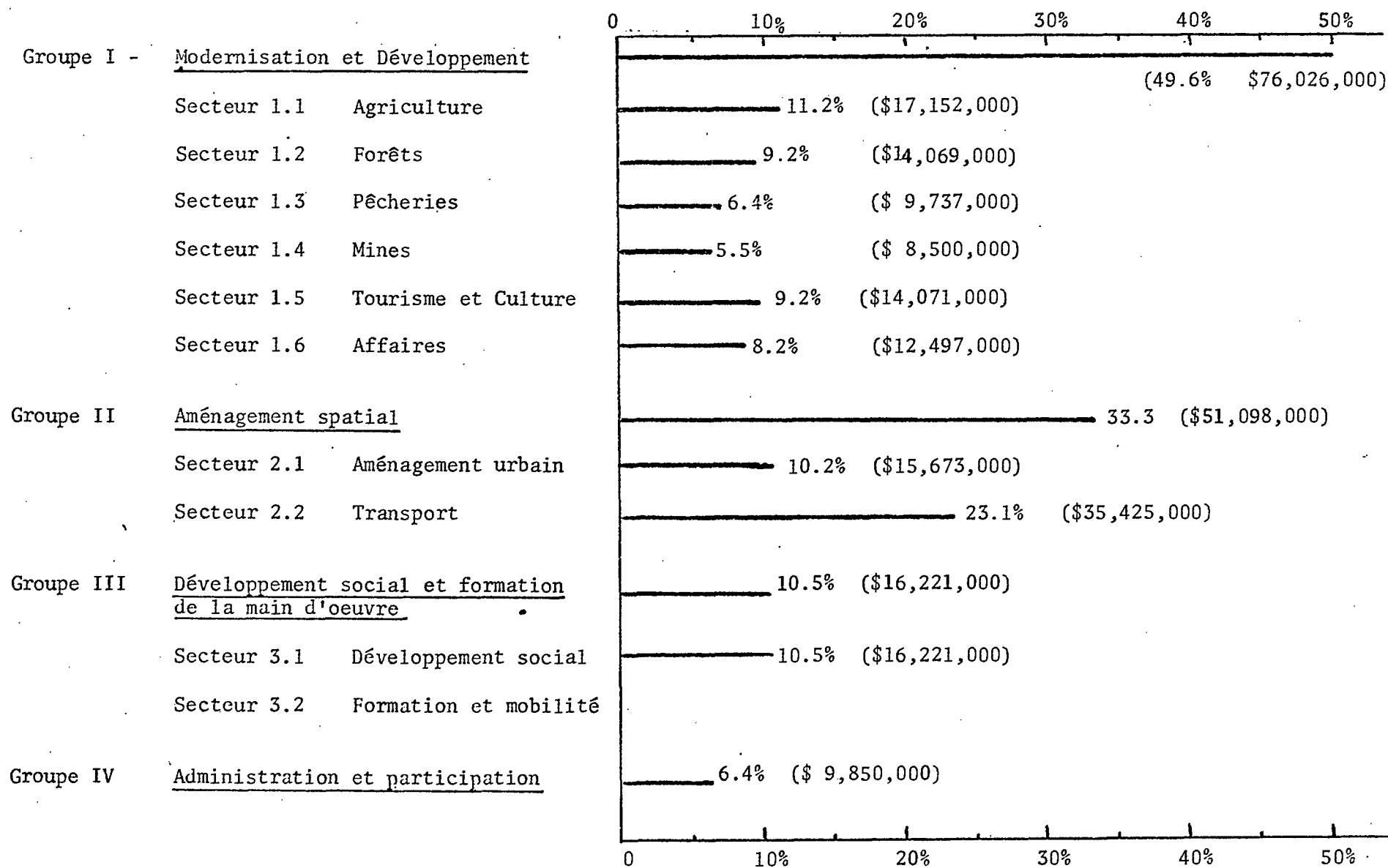


TABLEAU D

Répartition annuelle des budgets à l'intérieur de chaque groupe
pour la période allant de 1968-69 à 1972-73

	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>	<u>1971-72</u>	<u>1972-73</u>	<u>TOTAL</u> <u>1968-73</u>
<u>BUDGET TOTAL</u>	\$4,503,564 (100%)	\$11,749,088 (100%)	\$17,926,277 (100%)	\$33,522,365 (100%)	\$36,655,600 (100%)	\$104,356,894 (100%)
<u>Groupe I</u>						
Modernisation et Développement	\$3,105,291 (69%)	\$7,615,178 (64.8%)	\$11,216,016 (62.6%)	\$14,905,080 (44.4%)	\$13,549,175 (37.0%)	\$50,390,740 (48.3%)
<u>Groupe II</u>						
Aménagement spatial	422,579 (9.4%)	1,752,850 (14.9%)	3,557,858 (19.8%)	14,064,300 (42%)	18,746,525 (51.1%)	38,544,112 (36.9%)
<u>Groupe III</u>						
Développement social	360,000 (8%)	948,000 (8.1%)	1,916,560 (10.7%)	3,345,760 (10%)	3,062,400 (8.4%)	9,632,720 (9.2%)
<u>Groupe IV</u>						
Administration et Participation	615,694 (13.6%)	1,433,060 (12.2%)	1,235,843 (6.9%)	1,207,225 (3.6%)	1,297,500 (3.5%)	5,789,322 (5.6%)

Toutefois, un problème surgit à l'examen des budgets de \$33.5 millions et \$36.7 millions, des années financières 1971-72 et 1972-73. En effet, l'article 10 de l'Entente générale de Coopération, sur la réalisation du Plan de Développement de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine stipule que " les déboursés annuels du Ministère ne dépasseront pas le montant de \$30,000,000. " Les données budgétaires doivent alors être manipulées avec prudence, car leur signification réelle est amoindrie.

Malgré cette difficulté, l'étude des budgets désagrégés par secteurs nous fournit des indications sur les orientations générales choisies par les décideurs. Ainsi, notons que le budget cumulatif de la période 1968-73 s'est élevé à \$104,356,894 et qu'il fut réparti principalement entre les Groupes I et II qui se sont vus attribuer respectivement des pourcentages de 48.3% et 36.9% des ressources financières. Les secteurs prioritaires furent, comme le souligne le tableau IV, les deux secteurs de l'Aménagement spatial i.e. le Transport et l'Aménagement urbain, et ceux du Groupe de la Modernisation et du Développement des ressources de base furent dans l'ordre, les Forêts, le Tourisme et le Culturel, l'Agriculture.

La réalisation des programmes est étudiée à l'aide des bilans qui sont présentés pour la période allant de 1968 à la fin du 1^{er} trimestre de 1972-73, au Tableau E. Celui-ci nous montre que les dépenses sont passées de \$2,288,677, soit environ 50% des sommes budgétées en 1968-69, à \$28,301,565 en 1971-72, soit 94% des \$30 millions qui constituent la limite permise annuelle, des déboursés accordés par le MEER. Cette évolution des dépenses nous indique que graduellement, les argents alloués à chacun des groupes de secteurs ont été de plus en plus utilisés.

L'examen du bilan cumulé de \$69,845,539 pour cette même période, révèle, au Tableau IV, que 46% du budget total du MEER prévu dans l'Entente a été dépensé.

TABLEAU E

Répartition annuelle des bilans à l'intérieur de chaque groupe, pour la période
allant de 1968-69 au 1^{er} trimestre de l'année financière 1972-73

	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>	<u>1971-72</u>	<u>1972-73</u> ⁽¹⁾	<u>Total de 1968-69 au</u> <u>1^{er} trimestre de 1972-73</u>
<u>BILAN TOTAL</u>	\$2,288,677 (100%)	\$7,717,157 (100%)	\$12,535,180 (100%)	\$28,301,565 (100%)	\$19,002,960 (100%)	\$69,845,539 (100%)
<u>Groupe I</u>						
Modernisation et Développement	1,668,245 (72.9%)	\$5,417,022 (70.2%)	\$7,732,193 (61.7%)	\$12,168,637 (43%)	\$5,635,210 (29.6%)	\$32,621,307 (46.7%)
<u>Groupe II</u>						
Aménagement spatial	\$91,258 (4.0%)	\$1,171,180 (15.2%)	\$2,151,777 (17.2%)	\$12,426,781 (44%)	\$12,706,950 (66.9%)	\$28,547,946 (40.9%)
<u>Groupe III</u>						
Développement social	\$111,025 (4.8%)	\$305,855 (4.0%)	\$1,473,760 (11.7%)	\$2,666,736 (9.3%)	\$660,800 (3.5%)	\$5,218,176 (7.5)
<u>Groupe IV</u>						
Administration et participation	\$418,149 (18.3%)	\$823,100 (10.6%)	\$1,177,450 (9.4%)	\$1,039,411 (3.7%)	- - - (0%)	\$3,458,110 (4.9%)

(1) 1^{er} trimestre.

Le calcul de ce même rapport pour chacun des secteurs d'activité, i.e. le bilan cumulé du secteur divisé par le budget que le Ministère doit accorder à ce même secteur, selon l'Entente, établit les directions que les décideurs ont finalement données au Plan FODER avec les fonds du MEER.

Les secteurs auxquels le Plan a accordé le plus d'attention sont les Mines et le Transport. Le secteur minier, avec un budget s'élevant à \$8.5 millions, soit simplement 5.6% du budget global, a déjà dépensé 73% des sommes monétaires allouées. Le secteur du Transport a absorbé 58% de ses ressources financières. Les trois secteurs suivants : L'Aménagement urbain les Forêts, le Tourisme et le Culturel viennent ensuite avec un pourcentage de 52% chacun. Quatre secteurs furent plus ou moins délaissés. Ce sont les secteurs des Affaires où seulement 18% des crédits attribués ont été dépensés, les Pêcheries: 28%, le Développement social: 32%, et finalement l'Agriculture qui, bien qu'apparaissant comme un secteur prioritaire dans le budget cumulé de la période 1968-1973, n'a réussi à dépenser que 40% de son budget.

Un fait important ressort de l'étude de l'évolution des budgets et des bilans depuis le début de l'Entente. En effet, on remarque qu'une attention accrue est apportée au Groupe II, l'Aménagement spatial. L'examen du Tableau D montre un déclin continu de l'importance accordée au Groupe de la Modernisation et du Développement dans les budgets et une croissance continue de l'Aménagement spatial. La Modernisation et le Développement accaparent près de 70% du budget de 1968-69, mais au budget de 1972-73 ce Groupe ne constitue plus que 37% des charges financières. d'autre part l'Aménagement spatial est passé de 10% du budget en 1968-69 à 51% au budget de cette année. Cette situation, qui peut dénoter un changement des priorités, est encore plus évidente si l'on se réfère au Tableau E, aux dépenses effectuées par le Ministère pour cette période. On constate qu'au cours du 1^{er} trimestre de 1972-73, 67% de tous les montants déboursés le furent par le Groupe de

l'Aménagement spatial, alors que seulement 51% du budget total lui avait été accordé initialement. De plus, la comparaison du bilan cumulé pour la période 1968 - 1^{er} trimestre 1972-73 avec le budget total de l'Entente souligne le fait que 56% des crédits alloués au Groupe II ont été dépensés comparativement à 43% pour ceux du Groupe I.

4' Disponibilité des Fonds

De quelles sommes dispose le MEER pour le FODER Gaspésie d'ici la fin de l'Entente en 1976 ? Le tableau IV nous fournit une répartition des argents disponibles du 2^e trimestre de l'année financière 1972-73 à 1976, pour chacun des secteurs. Mais il serait plus intéressant de connaître cette répartition à partir de 1973-74, puisque les argents du budget 1972-73 sont déjà engagés. Vu les difficultés occasionnées par le fait que quelques budgets annuels sont supérieurs à \$30 millions, il nous est impossible de savoir précisément la distribution de ces fonds. Par contre une estimation peut nous être fournie en se basant sur les trois hypothèses suivantes : premièrement le bilan total de l'année 1972-73 sera égal à \$30 millions i.e., la limite des dépenses permises durant une année sera atteinte; deuxièmement, comme un montant de \$19 millions a déjà été dépensé au 1^{er} trimestre de 1972-73, il ne reste que \$11 millions de disponible pour cette année, moins environ \$1,250,000 que le Groupe IV, d'Administration dépensera durant cette période. La somme restante devient donc égale à \$9,750,000. Troisièmement dans l'hypothèse où cette somme sera dépensée entre les différents secteurs selon les mêmes proportions que ceux-ci l'ont été au 1^{er} trimestre de 1972-73, la répartition suivante est obtenue.

Tableau F - Répartition des fonds disponibles au MEER, selon les groupes,
pour la période 1973-74 à 1975-76

	(\$ millions)	%
Modernisation et développement (I)	40.5 (1)	56
Aménagement spatial (II)	16.0	22
Développement social (III)	10.7	15
Administration (IV)	5.1	7
	<hr/> 72.3 (2)	<hr/> 100

Il ressort de ce tableau les faits suivants : \$72.3 millions sont disponibles pour les trois dernières années de l'Entente; de plus si l'importance accordée à l'Aménagement spatial est maintenue, alors les \$16 millions de crédits restant à ce groupe seront vraisemblablement dépensés lors de la prochaine année fiscale. S'il n'y a pas d'ajustements majeurs augmentant l'importance du Groupe I, Modernisation et Développement, et du Groupe III Développement social, le Groupe II défoncera son budget et l'on assistera alors à un transfert de fonds d'un groupe quelconque vers l'Aménagement spatial, amenant ainsi un changement dans la stratégie de base du développement de la région Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine.

(1) Argent disponibles du Groupe I (tableau IV) \$43.4 millions moins 30% de \$9,750,000.

(2) Argent disponibles de \$83.3 millions moins \$11 millions.

Conclusion

1. Des progrès annuels furent réalisés en vue d'utiliser de plus en plus les budgets accordés à chacun des groupes de secteurs.
2. Les secteurs qui reçurent le plus d'attention furent : les Mines, le Transport, l'Aménagement urbain, les Forêts, le Tourisme et le Culturel. A l'opposé, on retrouve quatre secteurs qui furent plus ou moins délaissés : les Affaires, les Pêcheries, Le Développement social et l'Agriculture.
3. Après cinq années d'existence, le MEER dispose encore, pour le Plan FODER, d'environ 47% des sommes totales budgétées.
4. Les crédits attribués à l'Aménagement spatial ont été accentués à un point tel, en 1971-72 et 1972-73, qu'un maintien de cette tendance nécessitera des réajustements dans l'orientation des dépenses budgétaires. Selon ce schéma, l'exécution des programmes susceptibles d'avoir une incidence plus directe sur le développement économique de cette région deviendra secondaire.

Analyse de l'impact

Dans la première partie, notre méthode analytique d'évaluation a recouru à l'emploi d'un cadre conceptuel pour illustrer de façon schématique le Plan FODER de la Gaspésie, décomposé suivant le plan des finalités, des missions et des moyens. Le plan des finalités représente le niveau macro-économique de cette région selon les variables sélectionnées par les décideurs.

Les plans des missions (programmes) et des moyens (projets) désignent le niveau micro-économique. Ce dernier niveau illustre les moyens d'intervention choisis par les décideurs en vue de réaliser la structure macro-économique à laquelle il est directement rattaché par des grilles ou un niveau initial commun exprimant les objectifs immédiats.

Ce cadre conceptuel, composé à la fois d'un modèle macro et micro-économique sera considéré comme un compte économique régional pour le territoire couvert par l'Entente sur la Gaspésie. Ce compte économique nous permet d'avoir une vue d'ensemble des diverses activités financières de ce plan de développement. Un examen sera fait des sommes monétaires, budgétées et dépensées au niveau micro-économique, et qui ont été regroupées par programmes ou par projets et classées selon les différentes rubriques des grilles du modèle macro-économique. Le but de cette étude sera de connaître l'impact financier de la forme actuelle de distribution budgétaire selon les programmes et les projets au niveau macro-économique ou au plan des finalités.

Pour effectuer notre étude, on a eu recours à l'emploi de matrices pour l'analyse de la structure micro-économique. A l'ordonnée, on retrouve les trois principaux éléments de notre équation écrite en système déterminés par les décideurs, et décomposés en différents sous-éléments correspondant à des secteurs. A l'abscisse les différentes grilles représentent les objectifs immédiats ou les macro-variables du niveau initial commun du plan des finalités

ou de notre modèle macro-économique.

Lors de l'élaboration du cadre méthodologique, l'analyse de système a procédé au plan micro-économique à la classification et au regroupement des programmes et des projets selon ces grilles. Une fois les éléments de la matrice déterminés, cette dernière ressemble à un tableau d'entrées et sorties. Les dépenses budgétaires de chaque programme ou éléments de programme sont regroupées par secteur et sont inscrites dans chaque matrice selon les grilles auxquelles elles se rapportent. Cette approche nous permet d'avoir une vue globale sur l'activité financière d'un plan de développement et de connaître l'orientation de ces dépenses budgétaires. Il est important de noter, tout au long de cette étude, que les termes groupe et variable utilisés ne représentent pas le même univers. Le concept groupe est formé d'un ensemble de secteurs et il regroupe par secteur divers programmes et projets recouvrant des réalités économiques totalement différentes les unes des autres. La notion de variable ou facteur s'adresse à une définition économique très précise.

1) Etude du budget 1968-76 :

Si l'on considère l'enveloppe budgétaire déterminée pour 1968-76 après l'amendement du 10 septembre 1971, l'on remarque la répartition budgétaire suivante au niveau micro-économique : l'élément "Modernisation et Développement industriel" retient 31.65% du budget total établi à 411,318,000 dollars, l'élément "Développement social et Formation de la main-d'oeuvre" représente 28.63%, tandis que l'élément "Aménagement spatial" constitue 36.53%.

Pour cette dernière le sous-élément "Transports" correspond à 27.60% du total. Ces résultats sont inscrits dans la dernière colonne de la matrice n° 2.

Maintenant on examinera cette même enveloppe budgétaire pour connaître sa distribution selon les grilles de la structure des objectifs. L'élément "Modernisation et Développement industriel" se décompose de la façon suivante :

le facteur "Production de biens et services" recueille 11.51% du budget total, le facteur "Activités de soutien" reçoit 9.84% pour l'Aménagement spatial et 10.30% pour les Services techniques et financiers et la Recherche. La sommation de ces trois facteurs procure notre donnée initiale équivalente à 31.65% du budget global. Si l'on répète le même processus pour nos deux autres éléments soit les groupes II et III, on obtiendra le résultat final de la répartition budgétaire selon les grilles du plan des finalités. Ce résultat est inscrit dans la dernière ligne de la matrice n° 2. A sa lecture, on observe que les activités productrices retiennent en réalité 11.51% du budget global au lieu de 31.65% comme le laisse supposer l'enveloppe budgétaire, car sa distribution s'effectue sous diverses variables économiques. La qualité du marché du travail conserve 23.72% du budget total au lieu de 28.63%. Les activités de soutien se réservent 61.58% du budget total : l'Aménagement spatial englobe 44.84% du budget et les Services techniques et financiers et la Recherche qui composent l'assistance technique accaparent 11.74% du budget. Le reste va à l'administration soit 3.19%.

Selon les dépenses budgétaires par programme, on constate par analyse de système, que l'orientation de l'opération budgétaire du Plan FODER Gaspésie met l'accent principalement sur les activités de soutien socio-économiques. Ces dernières activités se reflètent par une combinaison de programmes ou des éléments de programme qui se rapportent à des travaux d'infrastructure, à de l'équipement urbain et social, à des services financiers et techniques et à de la recherche. Cette combinaison de dépenses budgétaires met l'accent sur des investissements qui vraisemblablement engendreront des avantages plus élevés au cours des années ultérieures soit dans une dizaine d'années ou plus. Pour le proche avenir, cette ligne d'action a pour effet de créer un certain nombre d'emplois temporaires pour les gens de la région, à court terme, lors

de la mise en place d'équipements collectifs dans la région, et d'offrir aux professionnels un certain nombre de débouchés dans le cadre des services techniques et financiers et de la recherche c'est-à-dire de l'assistance technique que requiert ce plan de développement.

Un effort est également prévu pour améliorer la qualité de la main-d'oeuvre. A ce poste on prévoit consacrer 24% du budget du Plan FODER de la Gaspésie. Au sujet de l'investissement dans le domaine de la production de biens et de services, une assistance budgétaire représentant 11.51% du budget total est prévue à cette fin. Les secteurs reliés aux ressources naturelles recevront la part la plus importante, soit 8.13% des ressources financières; pour le développement de l'industrie manufacturière, des fonds s'élevant à un demi pour cent du budget total seront consacrés à cette fin.

2) Dépenses budgétaires 1968-73 :

Après l'examen du budget 1968-76 et la détermination des principales tendances initiales suivies par les décideurs, la prochaine étape va porter sur l'étude des dépenses budgétaires par programmes et par projets. Notre attention se concentrera sur les activités financières du Ministère de l'Expansion Economique Régionale depuis le début de l'Entente jusqu'au premier trimestre de l'exercice financier 1972-73. L'analyse des dépenses budgétaires des autres participants ne sera pas abordée faute d'avoir reçu à temps les données s'y rapportant. Lorsque l'on observe le budget cumulatif par programmes pour la période 1968-73, on constate à la matrice n° 12, que la variable "Production de biens et de services" a reçu 14% du budget établi à \$104,356,894. Les activités de soutien se sont accaparées de 72.5% des crédits ventilés de la façon suivante : l'infrastructure représente 57.52% et les services techniques et financiers constituant l'assistance technique s'élève à 14.93% du budget total. Une étude du bilan par programmes fixé à \$69,846,000. pour la même

période (matrice n° 10) révèle que 15% des ressources financières utilisées ont été injectées dans le processus de production. La part des investissements réalisés dans les activités de soutien s'élève à 74% des dépenses totales : l'Aménagement spatial a obtenu 63.4% des dépenses du bilan, tandis que les Services techniques et financiers et la Recherche s'arrogeaient 10.6% des charges financières au bilan.

Maintenant si on regarde les déboursés budgétaires cumulatifs par projets pour la période 1968-73 pour le MEER, on note que les résultats par projets diffèrent de ceux par programmes. Cette constatation provient du fait qu'un même programme recouvre des réalités diverses. Ainsi un programme est composé de divers projets ou éléments de programme.

La réalisation d'un programme peut nécessiter le concours de projets dont la nature peut être complètement différente les uns des autres. Pour cette raison ces projets peuvent rechercher des objectifs différents de ceux du programme dont ils sont des composantes, et se classer sous des grilles différentes auxquelles les programmes se rapportent.

Le concept "Projet" est l'élément le plus concret et l'unité de base du Plan de développement, car il représente la forme apparente ou l'aspect visible sous lequel les investissements sont réalisés. Lorsque l'on veut connaître réellement la nature des dépenses budgétaires effectuées, on doit aborder ce problème sous l'angle des projets.

L'étude de la matrice n° 20 eu égard au budget cumulatif 1968-73 par projets démontre que l'assistance financière dans le domaine de la Production de biens et service recueille 13.5% des sommes budgétées. Les activités de soutien socio-économiques s'accaparent de 75.7% des montants disponibles répartis comme suit : l'Aménagement spatial touche 55.6% des argents budgétés et les Services financiers et techniques et la Recherche obtiennent 20% des crédits.

La lecture de la matrice n° 18 concernant le bilan cumulatif par projets fournit les renseignements qui suivent. Les montants dirigés vers le domaine de la production de biens et services se chiffrent à 14,5% des dépenses. Les sommes monétaires injectées dans les activités de soutien s'élèvent à 76,6% des dépenses. L'Aménagement spatial s'arrose 62,3% des investissements totaux tandis que les Services techniques et financiers et la Recherche reçoivent 14,3% des ressources financières.

Selon les programmes, soit les matrices n° 10 et 12 à l'intérieur des grilles se rapportant à la variable "Production de biens et de services", l'assistance financière aurait été spécialement dirigée vers le secteur agricole au niveau de l'industrie primaire. Lorsque l'on regarde les mêmes postes sous l'angle des projets soit les matrices n° 18 et 20, on constate que les investissements en réalité ne représentent plus pour ce secteur qu'un demi pour cent des sommes globales au lieu de 8% mentionnées au niveau des programmes. Car les argents investis au niveau des ressources naturelles ont été spécialement utilisés pour l'élimination des unités agricoles tombées en désuétude. Les terres récupérées ont été affectées à d'autres fins que l'agriculture, soit pour l'aménagement du Parc Forillon, soit pour retourner les terres à leur vocation forestière, etc...

Après avoir regardé retrospectivement la direction suivie par les dépenses budgétaires du MEER pour la période 1968-73, on peut conclure que les investissements répartis selon les grandes variables du plan macro-économique, ont suivi le schéma initial. Les efforts du MEER ont porté principalement sur les activités de soutien socio-économiques. La part réservée à l'assistance financière industrielle a constitué une préoccupation mineure pour les décideurs. Par extension, on peut dire que ce profil du MEER s'applique également aux activités poursuivies par le Québec. Car la majorité des projets, sinon la totalité, entrepris par le MEER sont réalisés conjointement avec le Québec.

Comme la sphère d'activité des autres participants est bien délimitée selon l'Entente, leurs dépenses budgétaires, pour la période 1968-73, s'élèvent à \$63,475,000 par programmes et coïncident avec la répartition budgétaire initiale. Leur ventilation montre que 57.6% des investissements ont été affectés au développement de la variable "qualité de la main-d'oeuvre". Les activités de soutien concentrées presque exclusivement dans le poste "Aménagement spatial" ont absorbé 36.7% des sommes investies tandis que les crédits orientés vers le domaine industriel représentent 5.7% des ressources financières.

Une fois qu'on a mesuré l'impact de l'activité financière du Plan FODER de la Gaspésie, il nous reste à confronter ces résultats avec les objectifs ultimes de ce plan de développement afin de connaître s'il y a adéquation entre la forme des dépenses budgétaires et la réalisation du plan des finalités.

Les matrices n° 3 à 9 décomposent les matrices n° 1 et 2 selon les participants de l'Entente sur la Gaspésie, et définissent les principaux secteurs d'intervention de chacun sur le plan budgétaire pendant la période 1968-76. L'activité des principaux participants est résumée dans le tableau n° V. Les dépenses budgétaires des Ministères Fédéraux à l'exception du MEER vont se concentrer au développement des facteurs "infrastructure" et "qualité de la main-d'oeuvre" soit dans une proportion égale à 92% de leurs charges financières. Les crédits budgétaires du Québec mettront l'accent sur les activités de soutien socio-économiques soit l'Aménagement spatial, l'expansion de Services techniques et financiers et de la Recherche ou l'Assistance technique pour un pourcentage représentant 82.8% de son budget. Les dépenses budgétaires du MEER prévoient privilégier également les activités de soutien, dans un ordre de grandeur équivalent à 73% de ses ressources monétaires et aborder dans une moindre part l'expansion de la variable "Production de biens et de services" pour une proportion identique à 14% de son enveloppe budgétaire.

Analyse de Pertinence

Dans la partie précédente, on a analysé l'impact des dépenses budgétaires. Le budget 1968-76 est apparu comme nettement orienté vers les investissements dans le domaine des activités de soutien. Un effort était également fait en vue d'améliorer les qualifications de la main-d'oeuvre du territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'assistance financière directe dans l'industrie primaire, secondaire et tertiaire recevait une attention négligeable. L'examen des dépenses budgétaires pour la période 1968-73 quoiqu'il fut spécialement concentré sur les activités du MEER, n'a fait que confirmer dans les faits les propositions budgétaires originales. Dans les pages suivantes, on va confronter les résultats de l'impact au niveau micro-économique avec la structure des objectifs du Plan FODER de la Gaspésie, qui représente le modèle macro-économique.

On se rappelle que précédemment on a mentionné que les objectifs ultimes recherchés par l'Entente sur la Gaspésie, étaient :

- favoriser le progrès économique et social;
- accroître les possibilités de revenu et d'emploi;
- relever le niveau de vie.

On a traduit ces trois objectifs sous la forme du paramètre suivant : accroître les possibilités de revenu et d'emploi en vue de relever le niveau de vie et de favoriser le progrès économique et social. Ce paramètre a constitué la réponse que doit fournir notre modèle macro-économique. A partir de là, on a formulé une équation écrite sous forme de système, tenant compte des principales variables utilisées pour la réalisation du Plan FODER de la Gaspésie. La formulation de cette équation a reposé non seulement sur les postulats de la théorie économique relative à l'emploi et au revenu, mais sur la réalité qui veut que dans une économie de marché, chaque individu est

de plus en plus dépendant des autres puisqu'il ne produit qu'une faible partie des marchandises ou des services dont il a besoin. Pour accomplir sa tâche, il reçoit une rémunération qui doit lui permettre de se procurer les biens nécessaires à son existence. Ces problèmes se poseraient néanmoins en termes relativement simples si chacun faisait personnellement face à ces besoins en arrachant directement à la nature, par son travail, tous les biens nécessaires à son existence et à celle de sa famille.

Mais tel n'est pas le cas dans une économie industrielle où règne une division du travail et la spécialisation des fonctions. Car les biens et services, produits dans cette économie, sont répartis entre tous les membres de la collectivité par l'intermédiaire des revenus qui leur sont versés, généralement en échange des facteurs de production qu'ils fournissent aux entreprises ou dans certains cas sous forme de transferts sociaux ou de l'assistance sociale.

Selon la réalité économique l'emploi exprimé par le travail constitue un facteur de production au même titre que le capital et les ressources naturelles. Le revenu composé des salaires, des intérêts et des profits, désigne la rémunération d'une part des services des facteurs de production et d'autre part des produits et services qui ont été échangés sur les différents marchés, soit par les ménages ou les entreprises.

Si l'on veut accroître les possibilités d'emploi et de revenu permanents dans une région donnée, la réalisation de cet objectif ne peut se faire que par l'intermédiaire de l'investissement dans l'appareil de production de biens et de services en vue de créer de nouvelles activités. La rationalisation de l'industrie amènera pour une part le licenciement d'une partie du personnel et procurera d'autre part une augmentation de la productivité pour l'autre partie. La mise sur pied de nouvelles industries favorisera l'apparition d'emplois permanents.

Il faut se rappeler la nécessité d'accorder une priorité à l'implantation de nouvelles activités avant de songer à la rationalisation sinon le résultat

aura l'effet inverse recherché soit la détérioration de l'emploi.

Les crédits utilisés dans les activités de soutien socio-économiques constituent des mesures temporaires ou indirectes en vue de fournir une assise socio-économique. L'investissement public dans l'aménagement spatial est nécessaire en vue d'attirer d'une part les investisseurs privés. Le bénéfice de cette action résultera dans la création d'emplois temporaires et l'émergence d'une structure industrielle dans la région. D'autre part, l'intérêt de ces fonds publics sera de pourvoir au mouvement de la population rurale vers les villes. La rationalisation de l'industrie primaire libérera une partie de la main-d'oeuvre reliée aux secteurs primaires. L'expansion de l'activité industrielle aura pour effet d'absorber ce surplus de travailleurs dans les centres urbains. L'infrastructure sociale mise en place dans les villes est étroitement reliée au développement industriel. Sinon le déplacement de ces populations vers les villes aura pour effet de venir accroître le nombre de chômeurs ou d'assistés-sociaux urbains.

L'usage des crédits budgétaires dans l'assistance technique (Service techniques et Recherche) constitue un élément important concernant le développement de la base industrielle de la région et l'amélioration de la qualité de la main-d'oeuvre. Mais dans l'absence d'une croissance industrielle dans la région, l'impact de ces dépenses budgétaires sur l'emploi et les revenus est très limité, car ces services sont fournis par des agents extérieurs.

Les résultats de l'examen de la répartition actuelle des dépenses budgétaires du Plan FODER de la Gaspésie, qu'on a analysée dans la partie précédente, n'est pas en

mesure de concourir directement à la réalisation de l'objectif : accroître les emplois et les revenus permanents, et à la satisfaction des besoins de la population. Car les investissements jusqu'ici ont été principalement orientés vers les activités de soutien socio-économiques soit l'assistance indirecte à la production de biens et de services dans une proportion de 62% selon les prévisions budgétaires 1968-76, contre 23.7% pour l'amélioration de la qualité de travail et 11.5% dans l'appareil de production. L'étude des dépenses budgétaires pour la période 1968-73 n'a pas changé la direction du budget 1968-76. Le MEER a consacré durant cette période 74% de ses crédits pour les investir dans les activités de soutien, comme il avait été prévu lors de l'établissement du budget 1968-76, contre 15% des sommes dépensées qui ont été injectées dans le processus de production. Par extension, le Québec a suivi le même schéma. Et les autres Ministères Fédéraux ont été fidèles dans leurs dépenses à leur profil original.

Le revenu et l'emploi issus des activités de soutien micro-économiques sont temporaires et orientés pour une part dans la région vers le poste "Aménagement spatial" et vers l'extérieur de la région pour la rubrique "Assistance technique". Une politique de développement régional axée à court et à moyen terme sur l'accroissement du revenu et de l'emploi ne parviendra pas à la réalisation de cet objectif à l'aide de programmes et de projets fondés principalement sur l'aménagement spatial et sur l'assistance technique. L'impact de telles mesures sera de fournir à la région une infrastructure et des équipements socio-économiques mais ne fournira pas une réponse à l'augmentation de revenu et de l'emploi si ce n'est qu'à long terme soit dans dix ans et plus, à condition d'avoir institué un programme d'assistance financière directe à l'industrie dans les années subséquentes. L'institution de programmes ou projets en vue d'améliorer la qualification du marché de la main-d'oeuvre

dans cette région aura un effet très limité, si elle n'est pas relayée d'autre part par un effort intensif de programmes ou de projets d'aide financière directe dans l'appareil de production de biens et de services qui aurait pour tâche de procurer des emplois et des revenus à ce réservoir de main-d'oeuvre disponible. Or la distribution actuelle de l'enveloppe budgétaire, selon nos trois grandes variables : la production de biens et de services, la qualification de la main-d'oeuvre et le développement des activités de soutien socio-économiques, ne fournit pas cette interdépendance entre ces trois variables à l'intérieur du Plan FODER de la Gaspésie. Cette situation est due à la faiblesse des investissements dans l'appareil de production de biens et de services, car l'accent a été mis sur l'assistance financière indirecte au développement industriel soit dans l'aménagement spatial et l'assistance technique.

Avant de porter un jugement définitif sur l'activité du Plan FODER de la Gaspésie, il est important de dessiner le paysage socio-économique de la région. Un examen de la situation générale de ce territoire permettra d'évaluer si la forme actuelle du partage des dépenses budgétaires correspond à la conjoncture socio-économique de cette région, malgré que la distribution des crédits ne coïncide pas dans l'ensemble avec la structure des objectifs du Plan. Pour débiter, une étude sera faite sur un programme complémentaire, à l'action du Plan FODER, soit les primes à l'industrie. Depuis 1969, le programme de stimulants à l'industrie du MEER a offert des primes totalisant 6,682,110 dollars, susceptibles de donner naissance à une capitalisation de l'ordre de \$31,097,341. pour la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dans les industries secondaires, dans les années subséquentes. La matérialisation de ces investissements devrait favoriser la création de 786 nouveaux emplois distribués entre 30 établissements industriels. Une étude de la composition de cette capitalisation au tableau n° VI indique que 0.85% du montant

de capitalisation devrait être utilisé pour réaliser une expansion industrielle et contribuer à créer 1.38% des nouveaux emplois. La modernisation recevrait 2.78% des capitaux et concourrait à la réalisation de 9.66% de nouveaux emplois. L'implantation de nouvelles entreprises représenterait 21.53% des immobilisations de capitaux et favoriserait la création de 66.7% des nouveaux emplois. Le poste "Nouveaux produits" s'arrogerait 74.84% des actifs monétaires et permettrait la formation de 22.4% de nouveaux emplois.

Un examen des données au tableau n° VII, relatif au total des investissements privés réalisés, donne une indication concernant l'importance du financement privé dans cette région. Cette observation montre que le montant des capitaux privés investis dans l'industrie secondaire s'est élevé à 14,735,458 dollars pour la période 1969-72. Ce capital serait à l'origine de la création d'un total d'emplois estimés à 1,399 répartis entre 83 entreprises, au moment où ces unités de production auront atteint leur rythme de croisière, soit dans les deux ou trois années qui suivent leur entrée en production. De ce nombre, on compte 26 nouveaux établissements dont la somme de leur capital a atteint 5,465,770. dollars pour un chiffre potentiel d'emplois créés s'établissant à 535. La lecture de ce tableau indique une baisse graduelle de 1969 à 1972 des capitaux investis dans l'industrie manufacturière. Les immobilisations ont passé de \$5,040,584. en 1969 à 2,730,060 dollars pour les huit premiers mois de 1972, cette diminution équivaut à un taux décroissant de 54.7% pour la période considérée. Malgré cette baisse concernant le financement des investissements industriels, il est à prévoir un accroissement des capitaux industriels dans les années prochaines lorsque se concrétiseront les offres de primes faites par le programme de subventions à l'Industrie du MEER pendant les années 1969-72.

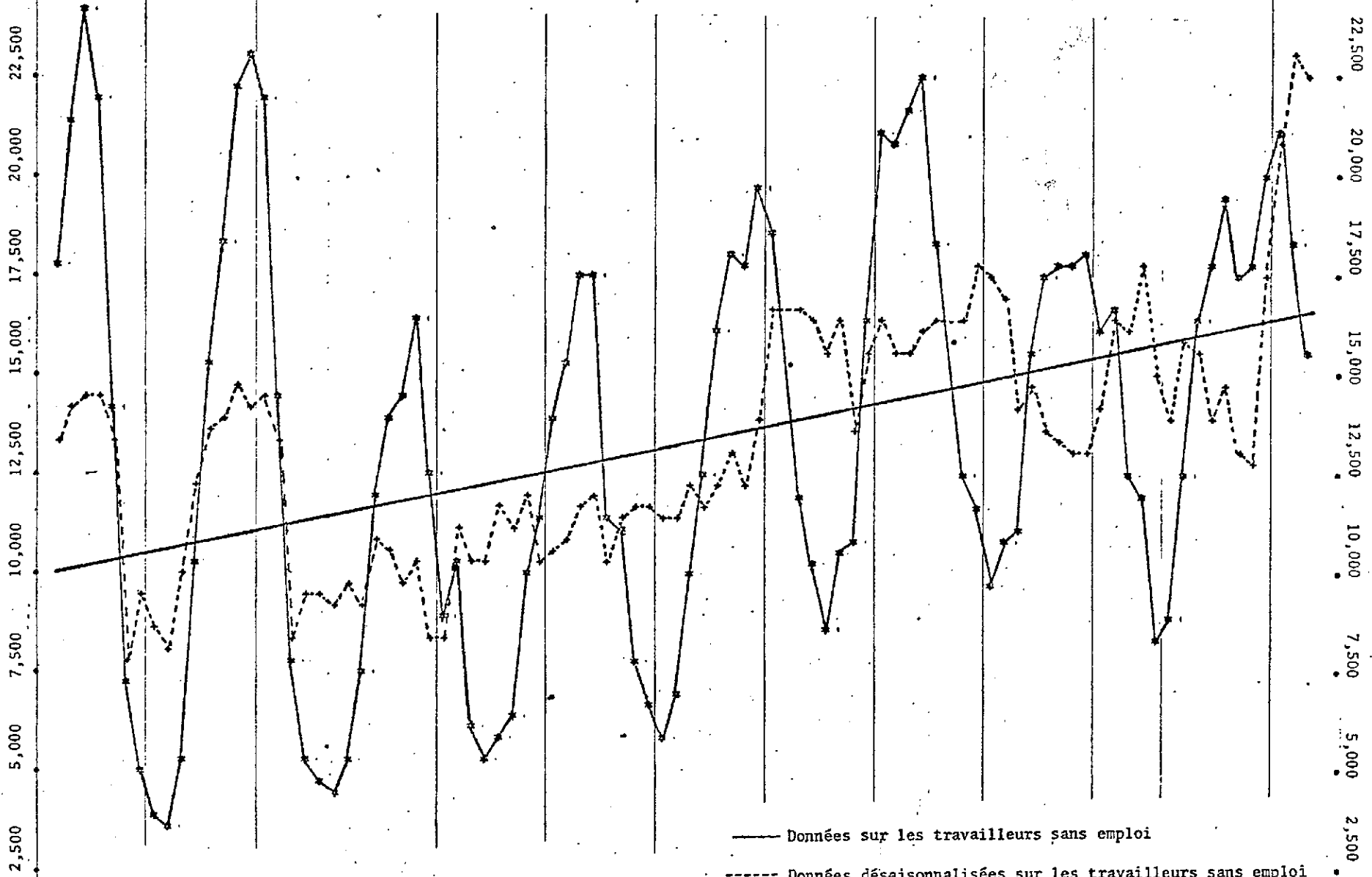
Un calcul de l'incidence du programme des primes à l'industrie du MEER,

eu égard à la génération des investissements industriels dans la région, démontre qu'en 1970 ces stimulants ont généré 6.4% des capitaux investis. Ce taux a progressé à 51.8% en 1971 pour atteindre finalement 79.4% des dépenses de financement industriel en 1972. Pour la période 1970-72, l'influence des primes s'élève à 23.9% de l'ensemble des immobilisations. Selon ces données, on constate de plus en plus l'importance du rôle joué par ce programme de stimulants industriels concernant les investissements dans l'industrie secondaire de la région.

Maintenant une observation du marché du travail de cette région va permettre de nous donner un aperçu sur la situation de la main-d'oeuvre. Le tableau n° VIII montre que, selon les données compilées par le Ministère de la Main-d'oeuvre, la moyenne mensuelle désaisonnalisée des travailleurs sans emploi de cette région est passée de 12,149 personnes en 1965 à 10,850 personnes en 1967. Cette baisse pourrait s'expliquer pour une part par l'émigration de travailleurs vers la région de Montréal durant l'Expo 67. D'autre part le développement de la Côte-Nord aurait attiré plusieurs familles de la Gaspésie vers cette région. A partir de 1968, la moyenne mensuelle désaisonnalisée remonte à 11,953 travailleurs pour atteindre un sommet de 17,859 personnes pour les huit premiers mois de l'année 1972. Cette dégradation serait due pour une part à la fermeture de paroisses marginales et à la relocalisation de leurs habitants dans des centres urbains. Ces gens font maintenant appel à des services administratifs auxquels ils ne pouvaient recourir dans le passé, dû à l'éloignement.

D'autre part suite à la conjoncture économique des Etats-Unis, les mesures prises par l'Administration américaine ont également eu des répercussions sur les industries forestières et les pêcheries de la région. Cette incidence a été accentuée par la stagnation générale de l'économie du Québec depuis 1969.

POUR LA REGION DU BAS SAINT-LAURENT, DE LA GASPESIE ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE



— Données sur les travailleurs sans emploi
 - - - Données désaisonnalisées sur les travailleurs sans emploi

JAN 1965	FEB 1965	MAR 1965	APR 1965	MAY 1965	JUN 1965	JUL 1965	AUG 1965	SEP 1965	OCT 1965	NOV 1965	DEC 1965	JAN 1966	FEB 1966	MAR 1966	APR 1966	MAY 1966	JUN 1966	JUL 1966	AUG 1966	SEP 1966	OCT 1966	NOV 1966	DEC 1966	JAN 1967	FEB 1967	MAR 1967	APR 1967	MAY 1967	JUN 1967	JUL 1967	AUG 1967	SEP 1967	OCT 1967	NOV 1967	DEC 1967	JAN 1968	FEB 1968	MAR 1968	APR 1968	MAY 1968	JUN 1968	JUL 1968	AUG 1968	SEP 1968	OCT 1968	NOV 1968	DEC 1968	JAN 1969	FEB 1969	MAR 1969	APR 1969	MAY 1969	JUN 1969	JUL 1969	AUG 1969	SEP 1969	OCT 1969	NOV 1969	DEC 1969	JAN 1970	FEB 1970	MAR 1970	APR 1970	MAY 1970	JUN 1970	JUL 1970	AUG 1970	SEP 1970	OCT 1970	NOV 1970	DEC 1970	JAN 1971	FEB 1971	MAR 1971	APR 1971	MAY 1971	JUN 1971	JUL 1971	AUG 1971	SEP 1971	OCT 1971	NOV 1971	DEC 1971	JAN 1972	FEB 1972	MAR 1972	APR 1972	MAY 1972	JUN 1972	JUL 1972	AUG 1972
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Le tableau n° X relatif aux postes vacants peut servir d'estimation concernant l'offre d'emplois dans la région. Par contre on ne connaît pas le caractère de ces postes vacants à savoir si ces postes offerts sont permanents ou saisonniers et quelle est leur répartition entre ces deux catégories. Pour les six derniers mois de 1968 on obtient une moyenne mensuelle de 345 postes vacants. En 1969 la moyenne mensuelle s'établit à 584 postes vacants. Elle retombe à 363 postes vacants en 1970; elle remonte à 449 postes vacants en 1971. Elle atteint un sommet de 916 postes vacants pour les huit premiers mois de 1972. Cette dernière augmentation doit être déflatée car elle est due à l'instauration des programmes d'initiatives locales. Si on compare la moyenne mensuelle de l'offre d'emploi à celle de la demande d'emploi, la relation est de un emploi offert pour près de 31 demandes d'emploi selon le tableau n° XI pour la période 1968- à 1972.

L'observation du tableau n° XII concernant le volume des assistés sociaux et des bénéficiaires de l'assistance chômage peut offrir des renseignements utiles sur les conditions socio-économiques dans lesquelles vit une partie de la population de ce territoire. Le nombre de bénéficiaires de l'assistance sociale a crû de 18,124 personnes à 19,981 pour l'année fiscale 1960-61 à celle de 1961-62. Par la suite, les effectifs ont diminué progressivement pour se stabiliser à 15,563 personnes en 1965-66. Les années subséquentes, on assiste à une détérioration continue pour atteindre finalement un total de 19,595 personnes en 1971-72. Un regard sur l'évolution des assistés-chômeurs recevant des prestations de chômage indique l'existence d'un parallélisme entre les deux groupes. Le volume de bénéficiaires de l'assistance-chômage augmente de 7,590 à 8,401 personnes pour les années fiscales 1960-61 et 1961-62. Les années suivantes, la tendance s'infléchit à la baisse pour parvenir à un chiffre de 5,180 bénéficiaires en 1965-66. Mais les effectifs enregistrent une hausse

constante dans la période 1966-67 à 1969-70 pour s'élever à 11,847 assistés-chômeurs.

Une compilation des données relatives aux bénéficiaires de l'aide sociale et de leurs dépendants pour l'année 1971 suivant le tableau n° XIII donne un total de 63,503 personnes. Ce dernier nombre représente 19.5 pour cent de la population globale de la région, qui s'établit à 325,805 personnes d'après le recensement de 1971. Le calcul du ratio assistés sociaux-dépendants pour 1971 fournit le coefficient de 2.2 dépendants par bénéficiaire de l'aide sociale. L'application de ce coefficient pour le mois de décembre 1971, aux assistés-chômeurs et aux travailleurs en formation, en considérant toute chose étant égale, procurerait le chiffre estimatif de 73,812 dépendants. Si on additionne ce nombre avec celui des sans-travail, le résultat total se chiffrerait à 108,701 personnes et il représenterait 33.4% de la population de la région dont le revenu provient des régimes de transferts sociaux. En se référant à cette estimation, on peut déduire que cette population a connu une détérioration de ses conditions économiques si l'on prend en compte l'accroissement du nombre des assistés sociaux et assistés-chômeurs depuis l'année fiscale 1965-66.

Tableau XIV POPULATION BENEFICIAIRE DE "MESURES D'ASSISTANCE" EN DECEMBRE 1971 DANS L'EST DU QUEBEC (1).

Sources: Ministère des affaires sociales Commission d'assurance-chômage C.M.C.

	bénéficiaires	dépendants	total
Aide sociale	18,662	38,113	56,775
Assurance-chômage	14,000	30,800 (2)	44,800
Cours de formation	2,227	4,899 (2)	7,126
Total	34,889	73,812	108,701

(1) Ne sont pas compris dans ce tableau les bénéficiaires des pensions de vieillesse.

(2) Ce nombre de dépendants est estimé à partir de l'application du rapport dépendants/bénéficiaires connu pour le total des bénéficiaires de l'aide sociale soit 2.2

Les indicateurs socio-économiques précédents relatifs à la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, démontrent que la situation du marché du travail constitue un problème épineux pour ce territoire. Le marché du travail est complètement en déséquilibre : les demandes d'emplois sont disproportionnées par rapport à l'offre. De plus, certains programmes du Plan FODER de la Gaspésie comme la fermeture de paroisses marginales, la relocalisation de la population, l'achat de terres marginales, etc., ont eu pour effet d'une part de libérer un nombre de travailleurs et d'autre part de venir grossir le nombre de travailleurs sans emplois dans les centres urbains.

Au fur et à mesure de la réalisation de ces programmes, cette tendance va s'accroître, et l'écart entre l'offre et la demande du travail va continuer à croître spécialement avec la rationalisation de l'industrie primaire. Car le nombre d'emplois créés dans l'industrie secondaire ou de postes vacants dénombrés dans la région n'est pas suffisant pour répondre à la demande d'emplois.

Le programme de primes au développement industriel du Ministère de l'Expansion Economique Régionale est limité en lui-même car il ne s'adresse qu'aux industries de fabrication et de transformation soit le secteur secondaire. Les secteurs primaires et tertiaire soit l'industrie touristique ne sont pas touchés par cette loi. Il s'en suit que le programme de stimulants touche seulement une partie de l'activité économique de la région.

De plus, le nombre d'emplois nouveaux que ce programme devrait susciter, est loin d'avoir l'ampleur nécessaire pour répondre à la demande d'emplois régionale. Si on prend en compte également le nombre total d'emplois potentiels créés par les investissements privés dans l'industrie secondaire durant la période 1969-72, le résultat démontre que les sommes monétaires investies dans le domaine de la production de biens et des services ne sont pas suffisantes

pour satisfaire la demande d'emplois régionale. De plus les capitaux privés dirigés vers l'industrie secondaire a décréu considérablement depuis 1969, diminuant par le fait même l'offre d'emplois. Ce dernier point montre l'urgence d'une assistance directe à l'investissement industriel, et la nécessité de mettre en application une des recommandations qui a guidé la revision de l'Entente. La nouvelle stratégie devrait reposer sur l'auto-développement de la région, par la création de conditions favorables pour les entrepreneurs locaux au lieu de s'en remettre à des apports extérieurs.

Depuis 1968, les conditions économiques se sont détériorées dans la région. Ce fait est dû à une conjoncture économique défavorable que le Québec a connu en particulier. Les régions marginales ont été les plus durement touchées par cette situation, et spécialement la Gaspésie.

Le résultat de ce marasme économique accompagné d'un chômage aigu et d'une baisse de l'investissement industriel a obligé graduellement une bonne partie de la population de ce territoire à dépendre des revenus provenant des transferts sociaux pour se procurer les biens et les services produits par l'économie canadienne pour satisfaire leurs besoins individuels (produits alimentaires, vêtements, appareils ménagers, automobiles etc...) L'objectif de bien-être et de satisfaction maximum des besoins de cette population a été loin de s'accorder avec la présente structure de distribution des fonds de l'Entente.

Conclusion

On a constaté précédemment que la répartition des dépenses budgétaires entre les programmes et les éléments de programme au niveau micro-économique n'était pas orientée directement vers la réalisation de l'objectif ultime de la structure macro-économique du Plan FODER de la Gaspésie : accroissement des possibilités d'emploi et de revenu. L'étude subséquente sur la situation macro-économique du territoire a révélé que l'orientation suivie par les dépenses budgétaires, selon une certaine combinaison de programmes ou d'éléments de programme au niveau micro-économique, ne pouvait constituer une réponse à l'évolution socio-économique du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Cette région est aux prises avec un chômage chronique et structurel dû aux changements technologiques qu'à connu le Québec. Depuis la dernière guerre mondiale, le Québec est passé d'une économie traditionnelle à une économie industrielle, où dominent les activités industrielles et tertiaires et le phénomène d'urbanisation.

L'emphase des dépenses budgétaires, mise sur l'investissement dans les équipements collectifs et l'assistance technique et la formation de la main-d'oeuvre, n'est pas de nature à résoudre les problèmes du chômage à moyen terme, si divers programmes dynamiques d'assistance directe à l'investissement dans l'appareil de production de biens et des services n'occupent pas une part plus importante du budget du plan de développement. Car le rôle des programmes de primes à l'industrie secondaire s'est révélé jusqu'ici limité, et l'investissement privé dans ce secteur est demeuré minime.

L'injection des sommes monétaires pour la création d'infrastructures, si elle n'est pas suivie parallèlement d'un effort approprié d'assistance directe à l'investissement dans l'appareil de production, ne favorisera pas

l'apparition des emplois permanents réclamés par cette région, mais elle va plutôt produire l'émergence d'équipements collectifs dont l'utilité pourra être marginale pendant nombre d'années. Cette attitude aura des implications importantes, car elle nécessitera d'une part des coûts supplémentaires pour l'entretien de ces immobilisations jusqu'au moment de leur utilisation. Elle privera ainsi la région de masses monétaires additionnelles qui auraient pu être mieux employées dans d'autres domaines. Dans les cas où ces immobilisations seront tombées en désuétude faute d'entretien, il sera nécessaire d'instituer d'autres programmes de mise en place de nouveaux équipements pour remplacer au bout de cinq ou dix ans ceux qui auront été périmés. On s'achemine alors vers un cercle vicieux qui ne débouche nullement sur la croissance économique de cette région, et grève ainsi une part importante du budget consacré au développement.

A l'intérieur de l'enveloppe budgétaire de l'Entente, on devrait rechercher à mieux harmoniser la distribution des dépenses entre les principales variables macro-économiques, car les ressources financières et matérielles sont rares et limitées et qu'il n'en existe pas suffisamment pour satisfaire, tous les besoins et toutes les propositions. La meilleure façon de procurer à la population de l'emploi et des revenus convenables à long terme, dont cette région a un besoin urgent, est d'accroître l'investissement dans la production de biens et de services.

Il ne faut pas oublier que la mise en oeuvre de la rationalisation des secteurs primaires conjugués à d'autres programmes, aura pour résultat une libération massive de travailleurs, oeuvrant dans les industries reliées aux ressources naturelles, sur le marché du travail.

Quelle sera l'alternative à adopter pour parvenir à un équilibre de ce marché entre l'offre et la demande du travail si l'on ne veut pas voir se

détériorer la situation de l'emploi et partant du revenu de ces personnes. Une emphase plus grande de l'investissement dans les activités industrielles d'appoint soit le secteur de l'industrie secondaire, de l'industrie touristique et de certaines activités commerciales, peut offrir des débouchés pour absorber pour une part cette main-d'oeuvre libérée, et éponger d'autre part la masse d'individus livrés actuellement au chômage. Cette politique aura pour but de procurer aux membres de la communauté régionale de meilleurs niveaux d'existence possible. La réalisation de cet objectif suppose une utilisation optimum des ressources existantes. Elle suppose que les facteurs disponibles soient pleinement et efficacement utilisés à la production des biens et services désirés. Un emploi insuffisant ou un usage irrationnel des travailleurs, des outillages ou des ressources naturelles représente des gaspillages qui diminuent finalement le niveau de satisfaction des besoins de la population. Le bien-être d'une communauté dépend en effet des performances de son appareil de production et la situation matérielle de chaque citoyen est étroitement liée au comportement général de l'économie.

L'apparition d'un chômage chronique et structurel dans le territoire de la Gaspésie est symptomatique d'une modification des structures économiques de cette région. Pour remédier aux problèmes de structures dans la Gaspésie, les pouvoirs politiques, dans le cadre du Plan FODER de la Gaspésie, ont eu recours principalement à des mesures budgétaires où l'on utilise des dépenses publiques dans les travaux d'équipements collectifs afin d'injecter dans le circuit économique des sommes monétaires qui auraient pour but de faire redémarrer le processus d'expansion économique.

Ces dernières mesures sont des outils utilisés pour combattre les mouvements cycliques de l'économie, mais elles ne peuvent pas contribuer directement à une solution durable des problèmes de changements structurels.

On doit plutôt adopter des instruments qui s'attaquent directement aux problèmes structurels afin de résoudre les déséquilibres, de permettre la reconversion des industries en déclin et de favoriser le passage de la main-d'oeuvre et des autres facteurs de production vers les activités dont l'importance relative augmente dans l'économie canadienne.

Dans la présente étude, la préoccupation majeure a porté sur l'analyse de la distribution des sommes monétaires au niveau micro-économique selon les principales variables et sous-variables de la structure des objectifs ou macro-économique. On a recherché à connaître si le partage des dépenses budgétaires entre les programmes ou projets était de nature à contribuer à la réalisation de la structure macro-économique choisie. L'aspect monétaire seul a été abordé. Aucune analyse n'a été faite sur la manière dont les investissements étaient effectués à l'intérieur de chaque catégorie ou secteur. Cela signifie qu'aucun jugement n'a été porté sur la valeur des programmes ou des projets qui composent ce plan de développement. Ces derniers peuvent aussi bien se révéler, après étude, être valables ou bien s'avérer inefficaces.

Il aurait été intéressant d'examiner d'autres indicateurs socio-économiques pour avoir une vue plus complète de la situation socio-économique du territoire. Comme la compilation du recensement de 1971 n'est pas achevée, il faudra attendre encore quelques mois avant de recevoir des données qui nous permettent l'étude sur l'état du revenu de la population. Il en est de même concernant l'analyse des données statistiques sur la force ouvrière, etc. De plus, la question relative aux investissements publics a été ignorée, faute de temps et de données.

Pour terminer il reste à signaler ce qui suit. Toute l'argumentation de la présente étude repose sur l'hypothèse que les fonds de l'Entente sur le développement de la Gaspésie constituent des argents additionnels qui

ont été injectés dans le circuit économique de ce territoire. Ceci suppose que les deux gouvernements accordent au développement de la Gaspésie la même priorité. Cela signifie que ces fonds supplémentaires viennent s'ajouter aux dépenses administratives normales des divers ministères ou organismes fédéraux ou québécois, qui normalement auraient continuées à être effectuées dans cette région. Ces crédits complémentaires devraient résulter dans un impact régional cumulatif à l'activité financière routinière des différentes administrations. Un examen des postes budgétaires de l'Entente serait nécessaire afin de dégager quelle est réellement la proportion des crédits supplémentaires. Car dans l'absence du Plan FODER de la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine auraient continués à connaître une certaine croissance socio-économique.

T A B L E A U X

Groupes et Secteurs de l'Entente

Tableau I	Budget 1968-1976
Tableaux II et III	Budget, Bilan par année fiscale pour le MEER
Tableau IV	Tableau synthèse - Budget (1968-1973; 1968-1976); Bilan (1968 - 1 ^{er} trimestre 1972-1973); Argents disponibles (2 ^e trimestre 1972-1973 à 1976).

Sommaire des programmes par objectif

Tableau V	Budget de l'Entente 1968-1976
-----------	-------------------------------

Indicateurs socio-économiques

Tableaux VI, VII	Investissements privés
Tableaux VIII à XI	Situation de l'emploi
Tableaux XII, XIII	Assistance sociale
Tableaux XV à XIX	Population

M A T R I C E S

Matrices 1 à 8	Budget par programme, 1968-1976
Matrices 9 - 10	Bilan par programme, 1968 à 1973, MEER (1)
Matrices 11 - 12	Budget par programme, 1968 - 1973, MEER
Matrices 15 - 16	Argents disponibles par programme, 1973-1976, MEER (2)
Matrices 17 - 18	Bilan par projet, 1968-1973, MEER (1)
Matrices 19 - 20	Budget par projet, 1968-1973, MEER
Matrices 23 - 24	Bilan par programme, 1968-1972, Ministères fédéraux.

(1) Bilan 1968-1973 comprend Bilan 1968-1972 et le bilan du 1^{er} trimestre 1972-1973

(2) Argents disponibles 1973-1976 comprend les sommes disponibles depuis le second trimestre 1972-1973 (et les années 1973-1976).

F O D E R G a s p é s i e

M E E R
Budget, Bilan (1968-69 - 1969-70 - 1970-71)

TABLEAU II

Groupes et Secteurs de l'Entente	BUDGET 1968-69		BILAN 1968-69		BUDGET 1969-70		BILAN 1969-70		BUDGET 1970-71		BILAN 1970-71	
		Indice		Indice		Indice		Indice		Indice		Indice
T O T A L	4,503,564	100	2,288,677	100	11,749,088	100	7,717,157	100.	17,926,277	100	12,535,180	100
Groupe I Modernisation et Développement	3,105,291	68.95	1,668,245	72.89	7,615,178	64.81	5,417,022	70.19	11,216,016	62.57	7,732,193	61.65
Secteur 1.1 Agriculture	264,576	5.87	14,076	.62	1,061,437	9.03	296,725	3.85	3,383,447	18.87	2,763,608	22.05
Secteur 1.2 Forêts	1,294,060	28.74	946,987	41.37	1,890,900	16.09	1,472,566	19.08	3,169,940	17.68	1,888,120	15.06
Secteur 1.3 Pêcheries	347,010	7.71	107,149	4.68	1,223,310	10.41	858,513	11.12	1,151,160	6.42	388,633	3.10
Secteur 1.4 Mines	686,250	15.24	291,343	12.72	1,796,887	15.29	1,684,564	21.83	1,629,225	9.09	1,477,330	11.78
Secteur 1.5 Tourisme et Culture	441,170	9.80	272,214	11.89	1,523,389	12.97	1,011,487	13.10	1,687,094	9.41	1,020,043	8.14
Secteur 1.6 Affaires	72,225	1.60	36,476	1.59	119,255	1.02	93,167	1.20	195,150	1.09	194,409	1.55
Groupe II Aménagement spatial	422,579	9.38	91,258	3.99	1,752,850	14.92	1,171,180	15.17	3,557,858	19.85	2,151,777	17.16
Secteur 2.1 Aménagement urbain	422,579	9.38	91,258	3.99	1,020,850	8.69	815,914	10.57	2,296,858	12.81	1,752,879	13.98
Secteur 2.2 Transport	-	-	-	-	732,000	6.23	355,266	4.60	1,261,000	7.03	398,898	3.18
Groupe III Développement social et formation	360,000	7.99	111,025	4.85	948,000	8.07	305,855	3.96	1,916,560	10.69	1,473,760	11.75
Secteur 3.1 Développement social	360,000	7.99	111,025	4.85	948,000	8.07	305,855	3.96	1,916,560	10.69	1,473,760	11.75
Secteur 3.2 Formation et mobilité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe IV Administration et participation	615,694	13.67	418,149	18.27	1,433,060	12.20	823,100	10.66	1,235,843	6.89	1,177,450	9.39

M E E R

TABLEAU III

Budget (1971-72 - 1972-73) Bilan (1971-72 - 1^{er} trimestre 1972-73)

F O D E R G a s p é s i e

Groupes et Secteurs de l'Entente	BUDGET 1971-72		BILAN 1971-72		BUDGET 1972-73		BILAN 1972-73 1 ^{er} trimestre-	
	TOTAL	Indice 100.	TOTAL	Indice 100.	TOTAL	Indice 100.	TOTAL	Indice 100.
TOTAL	35,522,365	100.	28,301,565	100.	36,655,600	100.	19,002,960	100.
Groupe I - Modernisation et Développement	14,905,080	44.46	12,168,637	42.90	13,549,175	36.96	5,655,210	29.65
Secteur 1.1 Agriculture	4,185,225	12.45	3,516,927	11.72	1,338,150	3.65	420,000	2.21
Secteur 1.2 Forêts	2,924,800	8.72	2,561,580	8.65	2,721,000	7.42	460,000	2.47
Secteur 1.3 Pêcheries	1,257,660	3.75	965,196	3.41	1,557,650	3.70	420,000	2.21
Secteur 1.4 Mines	2,448,075	7.30	2,224,126	7.86	1,619,625	4.42	514,200	2.71
Secteur 1.5 Tourisme et Culture	2,870,520	8.56	2,182,763	7.71	4,222,250	11.52	2,813,310	14.80
Secteur 1.6 Affaires	1,218,800	3.64	918,045	3.24	2,290,500	6.25	997,500	5.25
Groupe II Aménagement spatial	14,064,500	41.96	12,426,781	43.91	18,746,525	51.14	12,706,250	66.86
Secteur 2.1 Aménagement urbain	4,072,700	12.15	3,626,281	12.22	3,254,025	8.68	1,862,200	9.80
Secteur 2.2 Transport	9,991,800	29.81	8,800,500	31.10	15,492,500	42.27	10,844,750	57.07
Groupe III Développement social et formation	5,345,760	9.98	2,666,736	9.42	3,062,400	8.35	660,800	3.48
Secteur 3.1 Développement social	5,345,760	9.98	2,666,736	9.42	3,062,400	8.35	660,800	3.48
Secteur 3.2 Formation et mobilité	- - -	-	- - -	-	- - -	-	- - -	-
Groupe IV Administration et participation	1,207,225	3.60	1,039,411	3.67	1,297,500	3.54	- - -	-

MEER

TAB LEAU SYNTHÈSE

TAB LEAU IV

F O D E R G a s p é s i e

Groupes et Secteurs de l'Entente

	BUDGET 1968-73		Budget 1968-76		BILAN 1968 - AU 1 ^{er} TRIMESTRE 1972-73			ARGENTS DISPONIBLES 2 ^e TRIMESTRE 1972-73 à 1976		
		Ind. 100.		Ind. 100		Ind. 100.	% (2)		Ind. 100	% (2)
T O T A L	104,356,894		153,195,000		69,845,539		45.59	83,349,461		54.41
Groupe I - Modernisation et Développement	50,390,740	48.29	76,026,000	49.63	32,621,307	46.70	42.91	43,404,693	52.08	57.09
Secteur 1.1 Agriculture	10,232,835	9.81	17,152,000	11.20	6,811,336	9.75	39.71	10,340,664	12.41	60.29
Secteur 1.2 Forêts	12,000,700	11.50	14,069,000	9.18	7,339,153	10.51	52.17	6,729,847	8.07	47.83
Secteur 1.3 Pêcheries	5,336,790	5.11	9,737,000	6.36	2,739,153	3.92	28.13	6,997,509	8.40	71.87
Secteur 1.4 Mines	8,180,062	7.84	8,500,000	5.55	6,191,613	8.86	72.84	2,308,387	2.77	27.16
Secteur 1.5 Tourisme et Culture	10,744,423	10.30	14,071,000	9.19	7,300,117	10.45	51.88	6,770,883	8.12	48.12
Secteur 1.6 Affaires	3,895,930	3.73	12,497,000	8.16	2,239,597	3.21	17.92	10,257,403	12.31	82.08
Groupe II Aménagement spatial	38,544,112	36.93	51,098,000	33.35	28,547,946	40.88	55.87	22,550,054	27.05	44.13
Secteur 2.1 Aménagement urbain	11,067,012	10.60	15,673,000	10.23	8,148,532	11.67	51.99	7,524,468	9.03	48.01
Secteur 2.2 Transport	27,477,100	26.33	35,425,000	23.12	20,399,414	29.21	57.58	15,025,586	18.03	42.42
Groupe III Développement social et formation	9,632,720	9.23	16,221,000	10.59	5,218,176	7.47	32.17	11,002,824	13.20	67.83
Secteur 3.1 Développement social	9,632,720	9.23	16,221,000	10.59	5,218,176	7.47	32.17	11,002,824	13.20	67.83
Groupe IV Administration et participation	5,789,322	5.55	9,850,000	6.43	3,458,110	4.95	35.11	6,391,890	7.67	64.89

(2) Indique la proportion du bilan ou des argents disponibles par rapport au budget de l'Entente.

FODER Gaspésie

Budget de l'Entente

TABLEAU V

1968 - 76

Sommaire des programmes par objectif

SOMMAIRE DES PROGRAMMES PAR OBJECTIF	TOTAL		QUÉBEC		AUTRES MINISTÈRES FÉDÉRAUX		M E E R			
	TOTAL	Indice 100.	113,588,000.	Indice 100.	144,535,000.	Indice 100.	153,195,000.	Indice 100.		
1 - Elimination d'entreprises désuètes - secteur ressources naturelles.	- - - -		- - - -		- - - -		- - - -			
2 - Création d'entreprises nouvelles - ressources naturelles.	33,445,000.	8.13	10,287,000.	9.06	4,200,000.	2.91	18,958,000.	12.38		
3 - Création d'entreprises nouvelles - secteur industries.	13,881,000.	3.37	3,645,000.	3.21	7,100,000.	4.91	3,136,000.	2.05		
4 - Transports et travaux d'infrastructure	122,476,000.	29.78	54,544,000.	48.02	25,800,000.	17.85	42,132,000.	27.50		
5 - Urbanisation, équipements et services	82,525,000.	20.06	24,309,000.	21.39	19,760,000.	13.67	38,456,000.	25.10		
6 - Services techniques et financiers	44,581,000.	10.84	13,504,000.	11.89	- - -		31,077,000.	20.29		
7 - Recherche	3,700,000.	.90	1,700,000.	1.50	1,675,000.	1.16	325,000.	0.21		
8 - Education et formation	7,503,000.	1.82	1,501,000.	1.32	- - -		6,002,000.	3.92		
9 - Mobilité	4,074,000.	.99	815,000.	0.72	- - -		3,259,000.	2.13		
10 - Education, formation et mobilité	86,000,000.	20.91	- - -		86,000,000.	59.50	- - -			
11 - Administration	13,133,000.	3.19	3,283,000.	2.89	- - -		9,850,000.	6.43		

Total des investissements privés dans l'industrie secondaire éligibles à des primes du MEER

Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

TABLEAU VI

	EXPANSION			MODERNISATION			NOUVEL ETABLISSEMENT			NOUVEAU PRODUIT			TOTAL		
	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES
1969	-	-	-	-	-	-	940,475	71	3	-	-	-	940,475	71	3
1970	-	-	-	77,400	2	1	676,875	92	3	809,119	46	2	1,563,394	140	6
1971	136,360	8	1	716,700	71	5	4,706,221	312	7	22,236,850	73	2	27,796,131	464	15
1972*	127,000	2	1	68,500	3	1	371,720	49	2	230,121	57	2	797,341	111	6
TOTAL	263,360	10	2	862,600	76	7	6,695,291	524	15	23,276,090	176	6	31,097,341	786	30
INDICE	.85	1.27	6.67	2.78	9.66	23.33*	21.53	66.66	50.00	74.84	22.40	20.00	100	100	100

* En 1972, les données portent jusqu'en septembre.

Source: Ministère de l'Expansion économique régionale

Total des investissements réalisés dans l'industrie secondaire selon certaines catégories

Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine

TABLEAU VII

	EXPANSION			MODERNISATION			NOUVEL ETABLISSEMENT			NOUVEAU PRODUIT			TOTAL		
	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES	CAPITALISATION	EMPLOI	NOMBRE D'ENTREPRISES
1969	4,857,909	528	17	-	-	-	182,675	27	4	-	-	-	5,040,584	555	21
1970	556,400	23	5	-	-	-	3,316,875	300	8	809,119	46	2	4,682,394 (297,400)	369 (26)	15 (2)
1971	1,041,360	156	18	573,200	35	4	1,115,500	91	6	-	-	-	2,730,060 (1,415,294)	282 (154)	28 (6)
1972*	1,363,200	73	10	68,500	3	1	850,720	117	8	-	-	-	2,282,420 (1,811,200)	193 (181)	19 (10)
TOTAL	7,818,869	780	50	641,700	38	5	5,465,770	535	26	809,119	46	2	14,735,458 (3,523,894)	1,399 (341)	85 (18)
INDICE	53.07	55.75	60.24	4.35	2.72	6.03	37.09	38.24	31.32	5.49	3.29	2.41	100	100	100

*Les données de 1972 portent jusqu'au 31 août

Sources: Ministère de l'industrie et du commerce, bureau régional de Rimouski.

N.B.: Les chiffres entre parenthèse comprennent la capitalisation générée par les primes du MEER

Total des travailleurs sans emploi inscrits aux CMC (données désaisonnalisées)

TABLEAU VIII

Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeline

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Decembre	Moyenne Mensuelle
1965	13914	14730	15015	14872	13859	8436	9972	9092	8473	10443	12867	14110	12149
1966	14337	15416	14700	14977	14020	8857	10039	10084	9797	10246	9690	11311	11956
1967	11033	10321	10786	8867	8907	11606	10769	10757	12110	11714	12526	10796	10849
1968	11016	11362	12138	12609	10862	11909	12320	12317	11940	11975	12865	12122	11953
1969	12873	13626	12909	14530	17319	15923	17205	16875	16038	17015	14113	16016	15370
1970	16940	16091	16138	16769	16899	16343	17035	18280	17963	17462	14592	15204	16645
1971	14225	13923	13659	13628	14785	16917	16559	18206	15446	14452	16488	16080	15564
1972	14398	15228	13712	13440	17997	21409	23672	23014					17859

La méthode utilisée pour désaisonnaliser les données sur les travailleurs sans emploi inscrits aux CMC a été la méthode X 11 et l'ajustement utilisé a été l'ajustement multiplicatif.

Travailleurs sans emploi inscrits aux centres de main-d'oeuvre du Canada

TABLEAU IX

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles de-la-Madeleine.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1965	18,411	21,882	24,635	22,431	14,686	7,788	5,572	4,522	4,169	5,873	10,830	15,809	13,051
1966	18,928	22,709	23,718	22,439	14,934	8,232	5,829	5,196	4,901	5,903	8,145	12,608	12,795
1967	14,560	14,914	16,824	13,066	9,558	10,955	6,701	5,935	6,287	7,077	10,433	11,886	10,683
1968	14,481	15,951	18,072	18,041	11,816	11,549	8,347	7,351	6,473	7,538	10,585	13,064	11,939
1969	16,772	18,574	18,368	20,372	19,043	15,799	12,577	10,837	9,031	11,064	11,456	16,996	15,074
1970	21,783	21,439	22,119	23,116	18,860	16,498	13,113	12,298	10,325	11,480	11,693	15,980	16,559
1971	18,144	18,381	18,314	18,712	16,702	17,136	13,025	12,513	8,930	9,549	12,988	16,887	15,107
1972	18,290	20,012	18,182	18,418	20,453	21,723	18,819	15,985					18,985

Source : Ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, Canada, Centre de Main d'Oeuvre, Clients enregistrés sans emploi..

Total des postes vacants inscrits aux CMC. - Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine

TABLEAU X

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne mensuelle
1968							457	433	409	248	239	282	344.6
1969	443	330	515	581	876	963	627	665	558	480	526	450	584.5
1970	430	288	323	472	722	362	367	393	356	274	179	196	363.5
1971	236	201	230	511	774	486	511	488	420	440	467	530	449.5
1972	654	1192	1080	980	1116	750	731	830					916.6

Source: Formule 757 des CMC

Pourcentage des travailleurs sans emploi qui pourraient occuper les postes vacants
Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

TABLEAU XI

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne mensuelle
1968							5.88	5.92	6.36	3.31	2.27	2.17	3.88
1969	2.66	1.79	2.82	2.82	4.60	6.18	5.01	6.19	6.28	4.50	4.63	2.83	4.19
1970	1.98	1.37	1.47	2.05	3.83	2.20	2.80	3.20	3.45	2.39	1.53	1.23	2.20
1971	1.30	1.09	1.26	2.73	4.63	2.84	3.92	3.90	4.70	4.61	3.60	3.73	2.98
1972	3.56	5.96	5.94	5.32	5.46	3.45	3.88	5.18					4.83

Moyenne mensuelle pour toute la période 3.62

Nombre de travailleurs par poste vacant

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne mensuelle
1968							17	17	16	30	44	46	26
1969	38	56	35	35	22	16	20	16	16	22	21	35	28
1970	50	73	68	49	26	45	36	31	29	41	65	81	46
1971	77	91	79	36	22	35	25	25	21	22	27	26	34
1972	28	17	17	19	18	29	26	19					21

Moyenne mensuelle pour toute la période 31

Nombre des bénéficiaires d'assistance sociale et
d'assistance-chomage dans l'est du Québec

Tableau XII

Année Fiscale	Assistance sociale Bénéficiaire	Assistance-chomage Bénéficiaire
1960-61	18,124	7,590
1961-62	19,981	8,401
1962-63	19,131	7,523
1963-64	17,602	5,937
1964-65	16,930	5,399
1965-66	15,563	5,180
1966-67	16,838	7,428
1967-68	18,211	9,790
1968-69	ND	11,282
1969-70	ND	11,847
1970-71	19,724 ¹	ND
1971-72	19,887 ²	ND

1. Moyenne mensuelle basée sur 5 mois seulement de l'année fiscale

2. Moyenne mensuelle basée sur 9 mois seulement de l'année fiscale

Source: Rapport annuel du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social 1969-70
et bureau régional du Ministère des Affaires Sociales de Rimouski

ND: Non disponible

Nombre de bénéficiaires et déboursés mensuels au titre
de l'aide sociale dans l'est du Québec pour l'année 1971

Tableau XIII

Mois	Bénéficiaires	Dépendants	Déboursés mensuels
Janvier	20,034	45,184	2,336,375.10
Février	20,711	45,297	2,440,730.69
Mars	20,072	45,865	2,493,354.59
Avril	18,955	45,579	2,359,109.00
Mai	20,016	45,673	2,531,436.43
Juin	21,260	48,743	2,738,841.77
Juillet	21,539	47,485	2,816,591.52
Août	20,056	42,616	2,593,287.16
Septembre	20,412	39,991	2,633,856.51
Octobre	19,235	38,641	2,450,674.01
Novembre	18,846	38,053	2,483,440.06
Décembre	18,662	38,113	2,417,482.53
<u>TOTAL</u>			30,295,179.37
Moyenne mensuelle	20,066	43,437	2,524,598.28

Source: Bureau régional du Ministère des Affaires Sociales de Rimouski.

Population selon l'âge - Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles de la Madeleine.

TABLEAU XV

	1961 (1)			1966 (2)			1971 (3)		
	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Total	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Total	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Total
Bonaventure	18,474	24,488	42,962	17,767	25,857	43,624	14,800	26,900	41,700
Gaspé-est	17,586	23,447	41,533	16,767	24,483	41,250	14,610	27,120	41,730
Gaspé-ouest	9,250	11,279	20,529	7,816	10,676	18,492	6,770	11,980	18,750
Îles-de-la-Madeleine	5,467	7,012	12,479	5,468	7,745	13,213	4,935	8,370	13,305
Kamouraska	10,264	16,874	27,138	9,428	17,165	26,593	8,050	18,255	26,305
Matane	14,821	20,257	35,078	12,201	19,593	31,794	9,845	20,420	30,265
Matapédia	16,253	19,333	35,586	13,202	18,231	31,433	9,675	17,180	26,855
Rimouski	27,218	38,077	65,295	24,353	41,276	65,629	20,585	43,875	64,460
Rivière-du-Loup	16,216	24,023	40,239	14,527	25,607	40,234	11,885	27,600	39,485
Témiscouata	12,999	16,080	29,079	10,614	15,288	25,902	8,135	15,055	23,190
Total (Région)	148,848	200,870	349,718	132,242	205,921	338,164	109,070	216,735	325,805
Province de Québec	1,863,395	3,395,816	5,259,211	1,943,573	3,837,272	5,780,845	1,785,535	4,242,230	6,027,765

Source : 1 - Recensement du Canada 1961, Population - Etat matrimonial (92-544)

2 - Recensement du Canada 1966, Population - Etat matrimonial (92-512)

3 - Recensement du Canada 1971, Population - Bulletin préliminaire, Population - Etat matrimonial (92-757)

Taux de croissance de la population selon l'âge
Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

TABLEAU XVI

	1961-1966			1966-1971			1961-1971		
	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Total	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Total	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Total
Bonaventure	- 3.83	5.59	1.54	- 16.70	4.03	- 4.41	- 19.89	9.85	- 2.94
Gaspé-est	- 6.26	4.42	- .20	- 12.86	10.77	1.16	- 18.52	15.67	.96
Gaspé-ouest	- 15.50	- 5.55	- 9.92	- 13.38	12.21	1.40	- 26.81	6.22	- 8.67
Îles-de-la-Madeleine	.02	10.45	5.88	- 9.75	8.07	.70	- 9.73	19.37	6.62
Kamouraska	- 8.14	1.72	- 2.01	- 14.83	6.23	- 1.23	- 21.77	8.07	- 5.25
Nataëne	- 17.68	- 3.28	- 9.36	- 19.31	4.22	- 4.81	- 33.57	.80	- 15.72
Matapédia	- 18.77	- 5.70	-11.67	- 26.72	- 5.76	- 14.56	- 40.47	-11.14	- 24.53
Rimouski	- 10.53	8.40	.51	- 16.29	6.30	- 2.09	- 25.10	15.23	- 1.59
Rivière-du-Loup	- 12.02	6.59	- .01	- 18.75	7.78	- 1.86	- 26.71	14.89	- 1.87
Témiscouata	- 18.55	- 4.93	-10.93	- 23.36	- 1.52	- 10.47	- 37.42	- 6.37	- 20.23
Total (Région)	- 11.16	2.51	- 3.30	- 17.52	5.25	- 3.65	- 26.72	7.90	- 6.94
Province de Québec	4.50	13.00	9.92	- 8.13	10.55	4.27	- 4.18	24.93	14.61

TABLEAU XVII

Population selon le sexe. (Recensement) - Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine.

	1961 (1)			1966 (2)			1971 (3)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bonaventure	22,290	20,672	42,962	22,307	21,317	43,624	21,347	20,354	41,701
Gaspé-est	21,267	20,066	41,333	21,093	20,157	41,250	21,330	20,397	41,727
Gaspé-ouest	10,478	10,051	20,529	9,407	9,085	18,492	9,642	9,112	18,754
Îles-de-la-Madeleine	6,503	5,976	12,479	6,854	6,359	13,213	6,868	6,435	13,303
Kamouraska	13,724	13,414	27,138	13,365	13,228	26,593	13,216	13,048	26,264
Matane	18,294	16,784	35,078	16,067	15,727	31,794	15,267	14,994	30,261
Matapédia	18,558	17,028	35,586	16,203	15,230	31,433	13,700	13,156	26,856
Rimouski	32,916	32,379	65,295	32,712	32,917	65,629	31,941	32,322	64,263
Rivière-du-Loup	20,115	20,124	40,239	20,069	20,165	40,234	19,542	19,946	39,488
Témiscouata	14,912	14,167	29,079	13,225	12,677	25,902	11,877	11,312	23,189
Total (région)	179,057	170,661	349,718	171,302	166,862	338,164	164,730	161,076	325,806
Québec (province)	2,631,856	2,627,355	5,259,211	2,885,927	2,894,918	5,780,845	2,994,547	3,033,217	6,027,764

Source : Statistique Canada.

1 : Recensement du Canada (1961) Catalogue # 92-532
 2 : Recensement du Canada (1966) " " 92-604
 3 : Recensement du Canada (1971) " " 92-705

Population selon le sexe- (%) - (Recensement) - Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeline.

TABEAU XVIII

	1961			1966			1971		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bonaventure	51.88	48.12	100.	51.13	48.87	100.	51.19	48.81	100.
Gaspé-est	51.45	48.55	100.	51.13	48.87	100.	51.12	48.88	100.
Gaspé-ouest	51.04	48.96	100.	50.87	49.13	100.	51.41	48.59	100.
Îles-de-la-Madeleine	52.11	47.89	100.	51.87	48.13	100.	51.63	48.37	100.
Kamouraska	50.57	49.43	100.	50.26	49.74	100.	50.32	49.68	100.
Natane	52.15	47.85	100.	50.53	49.47	100.	50.45	49.55	100.
Natapédia	52.15	47.85	100.	51.55	48.45	100.	51.01	48.99	100.
Rimouski	50.41	48.59	100.	49.84	50.16	100.	49.70	50.30	100.
Rivière-du-Loup	49.99	50.01	100.	49.88	50.12	100.	49.49	50.51	100.
Témiscouata	51.28	48.72	100.	51.06	48.94	100.	51.22	48.78	100.
Région	51.20	48.80	100.	50.66	49.34	100.	50.56	49.44	100.
Province de Québec	50.04	49.96	100.	49.92	50.08	100.	49.68	50.32	100.

Taux de croissance de la population selon le sexe (%) (recensement)
Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

TABLEAU XIX

	1961-1966			1966-1967			1961-1971		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bonaventure	.03	3.12	1.54	- 4.30	- 4.52	- 4.41	- 4.25	- 1.51	- 2.94
Gaspé-est	- .82	.45	- .20	1.12	1.19	1.16	.30	1.65	.95
Gaspé-ouest	- 10.22	- 9.61	- 9.92	2.50	.50	1.42	- 7.98	- 9.54	- 8.65
Îles-de-la-Madeleine	5.40	6.41	5.88	.20	1.20	.68	5.61	7.68	6.60
Kamouraska	- 2.62	- 1.39	- 2.01	- 1.11	- 1.36	- 1.24	- 3.70	- 2.75	- 3.23
Matane	- 12.17	- 6.30	- 9.36	- 4.98	- 4.66	- 4.82	- 16.55	- 10.56	- 13.75
Matapédia	- 12.69	- 10.56	- 11.67	- 15.45	- 13.62	- 14.56	- 26.18	- 22.74	- 24.53
Piñouski	- .62	1.66	.51	- 2.36	- 1.81	- 2.08	- 2.96	- .18	- 1.58
Rivière-du-Loup	- .25	.20	- .01	- 2.63	- 1.09	- 1.85	- 2.85	- .88	- 1.87
Témiscouata	- 11.31	- 10.52	- 10.93	- 10.19	- 10.77	- 10.47	- 20.35	- 20.15	- 20.26
Total (Région)	- 4.33	- 2.23	- 3.30	- 3.84	- 3.47	- 3.65	- 8.00	- 5.62	- 6.82
Province de Québec	9.65	10.18	9.92	3.76	4.78	4.27	13.78	15.45	14.61

Objectifs
immédiats

TOTAL BUDGET 1968-76

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 1 -

Secteurs	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		33,445,000		13,881,000	9,376,000	31,091,000	39,088,000	3,300,000					130,181,000
Agriculture		17,808,000		2,181,000			2,881,000	1,600,000					24,470,000
Forêts		9,337,000					14,111,000	1,700,000					25,148,000
Pêcheries		6,300,000				10,005,000	5,300,000						21,605,000
Mines					7,200,000		4,133,000						11,333,000
Tourisme				9,700,000	2,176,000	18,086,000							29,962,000
Affaires				2,000,000		3,000,000	12,663,000						17,663,000
GROUPE II					113,100,000	31,234,000	5,493,000	400,000					150,227,000
Urbanisation						31,234,000	5,493,000						36,727,000
Transports					113,100,000			400,000					113,500,000
GROUPE III						20,200,000			7,503,000	4,074,000	86,000,000		117,777,000
Développement Social						20,200,000			7,503,000	4,074,000			31,777,000
Formation générale											86,000,000		86,000,000
GROUPE IV												13,133,000	13,133,000
Administration												13,133,000	13,133,000
T O T A L		33,445,000		13,881,000	122,476,000	82,525,000	44,581,000	3,700,000	7,503,000	4,074,000	86,000,000	13,133,000	411,318,000

Objectifs
immédiats

TOTAL BUDGET 1968-76. (%) (PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 2 -

Secteurs	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Educacion et Formation	Mobilité	Educacion, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GRUPE I		8.13		3.38	2.28	7.56	9.50	.80					31.65
Agriculture		4.33		.53			.70	.39					5.95
Forêts		2.27					3.43	.41					6.11
Pêcheries		1.53				2.43	1.29						5.25
Mines					1.75		1.00						2.75
Tourisme				2.36	.53	4.40							7.29
Affaires				.49		.73	3.08						4.30
GRUPE II					27.50	7.59	1.34	.10					36.53
Urbanisation						7.59	1.34						8.93
Transports					27.50			.10					27.60
GRUPE III						4.91			1.82	.99	20.91		28.63
Développement Social						4.91			1.82	.99			7.72
Formation générale											20.91		20.91
GRUPE IV												3.19	3.19
Administration												3.19	3.19
T O T A L		8.13		3.38	29.78	20.06	10.84	.90	1.82	.99	20.91	3.19	100

Objectifs
immédiats

MINISTÈRES FÉDÉRAUX

BUDGET 1968-76

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 3 -

Secteurs	Elimination d'entreprises déuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises déuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		4,200,000		7,100,000		1,500,000		1,600,000					14,400,000
Agriculture								1,600,000					1,600,000
Forêts													
Pêcheries		4,200,000											4,200,000
Mines													
Tourisme				7,100,000		1,500,000							8,600,000
Affaires													
GROUPE II					25,800,000	12,510,000		75,000					58,385,000
Urbanisation						12,510,000							12,510,000
Transports					25,800,000			75,000					25,875,000
GROUPE III						5,750,000					86,000,000		91,750,000
Développement Social						5,750,000							5,750,000
Formation générale											86,000,000		86,000,000
GROUPE IV													
Administration													
T O T A L		4,200,000		7,100,000	25,800,000	19,760,000		1,675,000			86,000,000		144,535,000

Objectifs
immédiats

MINISTÈRES FÉDÉRAUX

budget 1968-76 (%)

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 4 -

Secteurs	Elimination d'entreprises déuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises déuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GRUPE I		2.91		4.91		1.04		1.11					9.97
Agriculture								1.11					1.11
Forêts													
Pêcheries		2.91											2.91
Mines													
Tourisme				4.91		1.04							5.95
Affaires													
GRUPE II					17.85	8.66		.05					26.56
Urbanisation						8.66							8.66
Transports					17.85			.05					17.90
GRUPE III						3.98					59.50		63.48
Développement Social						3.98							3.98
Formation générale											59.50		59.50
GRUPE IV													
Administration													
T O T A L		2.91		4.91	17.85	13.68		1.16			59.50		100.

Objectifs
immédiats

QUÉBEC

BUDGET 1968-76

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 5 -

Secteurs	Élimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Élimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation Équipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Éducation et Formation	Mobilité	Éducation, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		10,287,000		3,645,000	2,344,000	9,649,000	12,130,000	1,700,000					39,755,000
Agriculture		4,452,000		545,000			721,000						5,718,000
Forêts		3,735,000					5,644,000	1,700,000					11,079,000
Pêcheries		2,100,000				4,002,000	1,566,000						7,668,000
Mines					1,800,000		1,033,000						2,833,000
Tourisme				2,600,000	544,000	4,147,000							7,291,000
Affaires				500,000		1,500,000	3,166,000						5,166,000
GROUPE II					52,200,000	7,170,000	1,374,000						60,744,000
Urbanisation						7,170,000	1,374,000						8,544,000
Transports					52,200,000								52,200,000
GROUPE III						7,490,000			1,501,000	815,000			9,806,000
Développement Social						7,490,000			1,501,000	815,000			9,806,000
Formation générale													
GROUPE IV												3,283,000	3,283,000
Administration												3,283,000	3,283,000
T O T A L		10,287,000		3,645,000	54,544,000	24,309,000	13,504,000	1,700,000	1,501,000	815,000		3,283,000	115,588,000

Objectifs
immédiats

QUEBEC BUDGET 1968-76 (%)

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 6 -

Secteurs	Elimination d'entreprises déshétes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises déshétes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GRUPE I		9.06		3.21	2.06	8.49	10.68	1.50					35.00
Agriculture		3.92		.48			.63						5.03
Forêts		3.29					4.97	1.50					9.76
Pêcheries		1.85				3.52	1.38						6.75
Mines					1.58		.91						2.49
Tourisme				2.29	.48	3.65							6.42
Affaires				.44		1.32	2.79						4.55
GRUPE II					45.96	6.31	1.21						53.48
Urbanisation						6.31	1.21						7.52
Transports					45.96								45.96
GRUPE III						6.59			1.32	.72			8.63
Développement Social						6.59			1.32	.72			8.63
Formation générale													
GRUPE IV												2.89	2.89
Administration												2.89	2.89
T O T A L		9.06		3.21	48.02	21.39	11.89	1.50	1.32	.72		2.89	100.

Objectifs
immédiats

MEER

Budget 1968-76

(PROGRAMMES)

F.O.D.E.R. G a s p é s i e

- 7 -

Secteurs	Elimination d'entreprises déshuées (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises déshuées (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		18,958,000		3,136,000	7,032,000	19,942,000	26,958,000						76,026,000
Agriculture		13,356,000		1,636,000			21,600,000						17,152,000
Forêts		5,602,000					8,467,000						14,069,000
Pêcheries						6,003,000	3,734,000						9,737,000
Mines					5,400,000		3,100,000						8,500,000
Tourisme					1,632,000	12,439,000							14,071,000
Affaires				1,500,000		1,500,000	9,497,000						12,497,000
GROUPE II					35,100,000	11,554,000	4,119,000	325,000					51,098,000
Urbanisation						11,554,000	4,119,000						15,673,000
Transports					35,100,000			325,000					35,425,000
GROUPE III						6,960,000			6,002,000	3,259,000			16,221,000
Développement Social						6,960,000			6,002,000	3,259,000			16,221,000
Formation générale													
GROUPE IV												9,850,000	9,850,000
Administration												9,850,000	9,850,000
T O T A L		18,958,000		3,136,000	42,132,000	38,456,000	31,077,000	325,000	6,002,000	3,259,000		9,850,000	153,195,000

MEER

Budget 1968-76 (%)

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p è s i e

- 8 -

Secteurs	Objectifs immédiats	MEER Budget 1968-76 (%) (PROGRAMMES)											F O D E R G a s p è s i e	
		Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infrastructure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		12.38		2.05	4.59	13.02	17.60							49.64
Agriculture		8.72		1.07			1.41							11.20
Forêts		3.66					5.53							9.19
Pêcheries						3.92	2.44							6.36
Mines					3.52		2.02							5.54
Tourisme					1.07	8.12								9.19
Affaires				.98		.98	6.20							8.16
GROUPE II					22.91	7.54	2.69	.21						33.35
Urbanisation						7.54	2.69							10.23
Transports					22.91			.21						23.12
GROUPE III						4.54			3.92	2.13				10.59
Développement Social						4.54			3.92	2.13				10.59
Formation générale														
GROUPE IV												6.43		6.43
Administration												6.43		6.43
T O T A L		12.38		2.05	27.50	25.10	20.29	.21	3.92	2.13		6.43		100.

Secteurs	MEER		Bilan 1968-73 (PROGRAMMES)					F O D E R G a s p é s i e					T O T A L
	Objectifs immédiats	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra-structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	
GROUPE I		9,589,106		901,274	6,954,126	8,523,256	6,653,545						32,621,307
Agriculture		5,570,914		732,524			507,898						6,811,336
Forêts		4,018,192					3,320,961						7,339,153
Pêcheries						1,849,836	889,655						2,739,491
Mines					5,457,429		734,184						6,191,613
Tourisme					1,496,697	5,803,420							7,300,117
Affaires				168,750		870,000	1,200,847						2,239,597
GROUPE II					20,103,960	7,696,309	452,223	295,454					28,547,946
Urbanisation						7,696,309	452,223						8,148,532
Transports					20,103,960			295,454					20,399,414
GROUPE III						1,020,800			2,085,087	2,112,289			5,218,176
Développement Social						1,020,800			2,085,087	2,112,289			5,218,176
Formation générale													
GROUPE IV												3,458,110	3,458,110
Administration												3,458,110	3,458,110
T O T A L		9,589,106		901,274	27,058,086	17,240,365	7,105,768	295,454	2,085,087	2,112,289		3,458,110	69,845,539

Objectifs immédiats	MEER		Bilan 1968-73 (*)				FODER Gaspésie						TOTAL
	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	
Secteurs													
GROUPE I		13.73		1.29	9.96	12.20	9.53						46.70
Agriculture		7.98		1.05			.73						9.75
Forêts		5.75					4.75						10.51
Pêcheries						2.65	1.27						3.92
Mines					7.81		1.05						8.82
Tourisme					2.14	8.31							10.45
Affaires				.24		1.25	1.72						3.21
GROUPE II					28.78	11.02	.65	.42					40.87
Urbanisation						11.02	.65						11.67
Transports					28.78			.42					29.21
GROUPE III						1.46			2.99	3.02			7.47
Développement Social						1.46			2.99	3.02			7.47
Formation générale													
GROUPE IV												4.95	4.95
Administration												4.95	4.95
TOTAL		13.73		1.29	38.74	24.68	10.17	.42	2.99	3.02		4.95	100.

Objectifs
immédiats

MEER

Budget 1968-73

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 11 -

Secteurs	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GRUPE I		12,791,114		2,054,520	8,459,820	13,035,753	14,049,533						50,390,740
Agriculture		7,498,614		1,483,020			1,251,201						10,232,835
Forêts		5,292,500					6,708,200						12,000,700
Pêcheries						3,027,600	2,309,190						5,336,790
Mines					6,473,550		1,706,512						8,180,062
Tourisme					1,986,270	8,758,153							10,744,423
Affaires				571,500		1,250,000	2,074,430						3,895,930
GRUPE II					27,150,100	9,858,138	1,208,874	327,000					38,544,112
Urbanisation						9,858,138	1,208,874						11,067,012
Transports					27,150,100			327,000					27,477,100
GRUPE III						1,529,600			4,255,120	3,848,000			9,632,720
Développement Social						1,529,600			4,255,120	3,848,000			9,632,720
Formation générale													
GRUPE IV												5,789,322	5,789,322
Administration												5,789,322	5,789,322
T O T A L		12,791,114		2,054,520	35,609,920	24,423,491	15,258,407	327,000	4,255,120	3,848,000		5,789,322	104,356,894

Secteurs	MEER		Budget 1968-73 (%)					FODER G a s s e s i e					T O T A L
	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra-structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	
GROUPE I		12.26		1.97	8.11	12.49	13.46						48.29
Agriculture		7.19		1.42			1.20						9.81
Forêts		5.07					6.43						11.50
Pêcheries						2.90	2.21						5.11
Mines					6.20		1.64						7.84
Tourisme					1.90	8.39							10.50
Affaires				.55		1.20	1.99						3.75
GROUPE II					26.02	9.45	1.16	.31					36.93
Urbanisation						9.45	1.16						10.60
Transports					26.02			.31					26.55
GROUPE III						1.47			4.08	3.69			9.23
Développement Social						1.47			4.08	3.69			9.23
Formation générale													
GROUPE IV												5.55	5.55
Administration												5.55	5.55
T O T A L		12.26		1.97	34.12	23.40	14.62	.31	4.08	3.69		5.55	100.

Objectifs
immédiats

MEER

'Argents disponibles 1973-76' (PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

= 15 =

Secteurs	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		9,368,894		2,234,726	77,874	11,418,744	20,304,455						43,404,693
Agriculture		7,785,086		903,476			1,652,102						10,340,664
Forêts		1,583,808					5,146,039						6,729,847
Pêcheries						4,153,164	2,844,345						6,997,509
Mines					57,429		2,365,816						2,308,387
Tourisme					135,303	6,635,816							6,770,883
Affaires				1,331,250		630,000	8,296,153						10,257,403
GROUPE II					14,996,040	3,857,691	3,666,777	29,546					22,550,054
Urbanisation						3,857,691	3,666,777						7,524,468
Transports					14,996,040			29,546					15,025,586
GROUPE III						5,939,200			3,916,913	1,146,711			11,002,824
Développement Social						5,939,200			3,916,913	1,146,711			11,002,824
Formation générale													
GROUPE IV												6,391,890	6,391,890
Administration												6,391,890	6,391,890
T O T A L		9,368,894		2,234,726	15,073,914	21,215,635	23,971,232	29,546	3,916,913	1,146,711		6,391,890	83,349,461

Objectifs immédiats	MEER Argents disponibles 1973-76 (%)						F O D E R G a s p é s i e						TOTAL
	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	
Secteurs													
GROUPE I		11.24		2.68	.09	13.70	24.36						52.08
Agriculture		9.34		1.08			1.98						12.41
Forêts		1.90					6.17						8.07
Pêcheries						4.98	3.41						8.40
Mines					.07		2.84						2.77
Tourisme					.16	7.96							8.12
Affaires				1.60		.76	9.95						12.31
GROUPE II					17.99	4.63	4.40	.04					27.05
Urbanisation						4.63	4.40						9.03
Transports					17.99			.04					18.03
GROUPE III						7.13			4.70	1.38			13.20
Développement Social						7.13			4.70	1.38			13.20
Formation générale													
GROUPE IV												7.67	7.67
Administration												7.67	7.67
TOTAL		11.24		2.68	18.09	25.45	28.76	.04	4.70	1.38		7.67	100.

MEER

bilan 1968-73

(PROJETS)

F O D E R G a s p é s i e

- 17 -

Secteurs	Objectifs immédiats												
	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra-structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I	4,757,100	4,613,254		746,024	6,910,680	8,162,823	4,959,985	2,459,159	12,282				32,621,307
Agriculture	4,757,100	315,192		732,524			646,293	347,945	12,282				6,811,336
Forêts		4,298,062					2,094,518	946,573					7,339,153
Pêcheries						1,435,271	741,326	562,894					2,739,491
Mines					5,457,429		722,034	12,150					6,191,613
Tourisme				13,500	1,157,001	5,542,552	587,064						7,300,117
Affaires					296,250	1,185,000	168,750	589,597					2,239,597
GROUPE II					20,103,960	7,324,438	808,851	310,697					28,547,946
Urbanisation						7,324,438	808,851	15,243					8,148,532
Transports					20,103,960			295,454					20,399,414
GROUPE III						1,020,800	1,432,999		868,088	1,896,289			5,218,176
Développement Social						1,020,800	1,432,999		868,088	1,896,289			5,218,176
Formation générale													
GROUPE IV									476,250			2,981,860	3,458,110
Administration									476,250			2,981,860	3,458,110
T O T A L	4,757,100	4,613,254		746,024	27,014,640	16,508,061	7,201,835	2,769,856	1,356,620	1,896,289		2,981,860	69,845,539

Objectifs
immédiats

MEER

Bilan 1968-73 (\$)

(PROJETS)

FODER Gaspésie

- 18 -

Secteurs	Elimination d'entreprises déuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises déuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	TOTAL
GRUPE I	6.81	6.60		1.07	9.89	11.69	7.10	3.52	.02				46.70
Agriculture	6.81	.45		1.05			.93	.50	.02				9.75
Forêts		6.15					3.00	1.36					10.51
Pêcheries						2.05	1.06	.81					3.92
Mines					7.81		1.03	.02					8.86
Tourisme				.02	1.66	7.94	.84						10.45
Affaires					.42	1.70	.24	.84					3.25
GRUPE II					28.78	10.49	1.16	.44					40.87
Urbanisation						10.49	1.16	.02					11.67
Transports					28.78			.42					29.21
GRUPE III						1.46	2.05		1.24	2.71			7.47
Développement Social						1.46	2.05		1.24	2.71			7.47
Formation générale													
GRUPE IV									.68			4.27	4.95
Administration									.68			4.27	4.95
TOTAL	6.81	6.60		1.07	38.68	23.64	10.31	3.97	1.94	2.71		4.27	100.

MEER

Budget 1968 - 73

(PROJETS)

F O D E R G a s p é s i e

19 -

Secteurs	Objectifs immédiats													T O T A L
	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra-structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration		
GROUPE I	5,530,750	6,978,500		1,528,020	8,676,000	11,401,980	10,172,065	5,896,524	206,901					50,390,740
Agriculture	5,512,000	825,000		1,483,020			1,571,550	634,364	206,901					10,232,835
Forêts		5,652,500					3,721,620	2,626,580						12,000,700
Pêcheries	18,750	501,000		30,000	33,000	1,830,000	1,356,390	1,567,650						5,336,790
Mines					6,473,550		1,670,512	36,000						8,180,062
Tourisme				15,000	1,558,200	8,021,980	1,149,243							10,744,423
Affaires					611,250	1,550,000	702,750	1,031,930						3,895,930
GROUPE II					27,045,100	9,197,925	1,936,587	364,500						38,544,112
Urbanisation						9,197,925	1,831,587	37,500						11,067,012
Transports					27,045,100		105,000	327,000						27,477,100
GROUPE III						1,729,600	2,455,920		1,719,200	3,728,000				9,632,720
Développement Social						1,729,600	2,455,920		1,719,200	3,728,000				9,632,720
Formation générale														
GROUPE IV							112,500		918,653			4,758,169		5,789,322
Administration							112,500		918,653			4,758,169		5,789,322
T O T A L	5,530,750	6,978,500		1,528,020	35,721,100	22,329,505	14,677,072	6,261,024	2,844,754	3,728,000		4,758,169		104,356,894

Objectifs
immédiats

MEER

Budget 1968-73

(%)

(PROJETS)

F O D E R G a s p é s i e

- 20 -

Secteurs	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	TOTAL
GROUPE I	5.30	6.69		1.46	8.31	10.93	9.75	5.65	.20				48.29
Agriculture	5.28	.79		1.42			1.51	.61	.20				9.81
Forêts		5.42					3.57	2.52					11.50
Pêcheries	.02	.48		.03	.03	1.75	1.30	1.50					5.11
Mines				6.20	6.20		1.60	.03					7.84
Tourisme				.01	1.49	7.69	1.10						10.30
Affaires					.59	1.49	.67	.99					3.73
GROUPE II					25.92	8.81	1.86	.35					36.93
Urbanisation						8.81	1.76	.04					10.60
Transports					25.92		.10	.31					26.33
GROUPE III						1.66	2.35		1.65	3.57			9.23
Développement Social						1.66	2.35		1.65	3.57			9.23
Formation générale													
GROUPE IV							.11		.88			4.56	5.55
Administration							.11		.88			4.56	5.55
TOTAL	5.30	6.69		1.46	34.23	21.40	14.06	6.00	2.73	3.57		4.56	100.

Ministères Fédéraux

Bilan 1968-72

(PROGRAMMES)

F O D E R G a s p é s i e

- 23 -

Objectifs
immédiats

Secteurs	Elimination d'entreprises déshuées (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises déshuées (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infra- structure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	T O T A L
GROUPE I		1,241,700		2,399,100.				591,250.					4,232,050.
Agriculture								591,250					591,250
Forêts													
Pêcheries		1,241,700											1,241,700
Mines													
Tourisme				2,399,100									2,399,100
Affaires													
GROUPE II					15,977,900.	6,707,676.							22,685,576
Urbanisation						6,707,676							6,707,676
Transports					15,977,900								15,977,900
GROUPE III											36,557,887		36,557,887
Développement Social													
Formation générale											36,557,887		36,557,887
GROUPE IV													
Administration													
T O T A L		1,241,700		2,399,100	15,977,900	6,707,676		591,250			36,557,887		63,475,513

Objectifs immédiats	Ministères Fédéraux Bilan 1968-72 (%) (PROGRAMMES).												
	Elimination d'entreprises désuètes (ressources)	Création de nouvelles entreprises (ressources)	Elimination d'entreprises désuètes (industrie)	Création de nouvelles entreprises et services (industrie)	Transports et Travaux d'infrastructure	Urbanisation, Equipement et Services	Services Techniques et Financiers	Recherche	Education et Formation	Mobilité	Education, Formation et Mobilité	Administration	TOTAL
Secteurs													
GROUPE I		1.96		3.78				0.93					6.67
Agriculture								0.93					0.93
Forêts													
Pêcheries		1.96											1.96
Mines													
Tourisme				3.78									3.78
Affaires													
GROUPE II					25.17	10.57							35.74
Urbanisation						10.57							10.57
Transports					25.17								25.17
GROUPE III											57.59		57.59
Développement Social													
Formation générale											57.59		57.59
GROUPE IV													
Administration													
TOTAL		1.96		3.78	25.17	10.57		0.93			57.59		100.

